

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°02-2023-008

PUBLIÉ LE 13 JANVIER 2023

Sommaire

Cabinet / Pôle prévention, police administrative et sécurité

02-2023-01-11-00002 - Arrêté n°2022/0220 portant autorisation d'un système de vidéoprotection KIABI Europe SAS à Fayet (3 pages) Page 4

Centre Hospitalier de Soissons / Secrétariat Général

02-2023-01-12-00010 - Décision de délégation de signature au titre de la coordination générale des soins, de la délégation aux usagers et de la qualité du centre hospitalier de Soissons (1 page) Page 8

02-2023-01-12-00011 - Décision de délégation de signature au titre de la direction du pôle de la gériatrie du centre hospitalier de Soissons (1 page) Page 10

02-2023-01-12-00012 - Décision de délégation de signature au titre de la permanence de l'autorité administrative et de la continuité de service public du centre hospitalier de Soissons et de l'EHPAD de Coucy-le-Château (1 page) Page 12

02-2023-01-12-00009 - Décision de délégation de signature au titre de la permanence de l'autorité administrative et de la continuité du service public du centre hospitalier de Soissons et de l'EHPAD de Coucy-le-Château (1 page) Page 14

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial / Bureau des affaires juridiques et de la coordination interministérielle

02-2022-12-16-00006 - Arrêté n°CAB2022/267 - Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale (47 pages) Page 16

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités / Service accompagnement des publics vulnérables

02-2023-01-11-00003 - Arrêté n°2023-09 renouvelant l'agrément d'un médecin généraliste agréé (1 page) Page 64

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités / Service du développement de l'emploi et des territoires

02-2023-01-12-00002 - Arrêté n°2023-05 portant modification de l'arrêté du 12 février 2019 portant renouvellement d'agrément d'un organisme de services à la personne n°SAP/507465441 (2 pages) Page 66

02-2023-01-12-00004 - Récépissé n°2022-131 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n°SAP/921117677 (2 pages) Page 69

02-2023-01-12-00006 - Récépissé n°2023-04 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n°SAP/897848792 (2 pages) Page 72

02-2023-01-12-00003 - Récépissé n°2023-06 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n°SAP/507465441 (4 pages) Page 75

02-2023-01-12-00005 - Récépissé n°2023-07 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n°SAP/919295360 (2 pages) Page 80

02-2023-01-12-00007 - Récépissé n°2023-08 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n°SAP/800051666 (2 pages) Page 83

Direction départementale des territoires / Service environnement

02-2023-01-12-00008 - Arrêté n°2023/ENV/PPE/001 portant renouvellement de l'autorisation environnementale accordée à GrandSoissons Agglomération pour l'épandage agricole des boues de la station d'épuration situé sur la commune de Pommiers (25 pages) Page 86

Sous-préfecture de Château-Thierry / Pôle sécurité et gestion des collectivités territoriales

02-2023-01-05-00004 - Arrêté n°2023-09 portant dissolution du Syndicat d'Assainissement de Chezy, Azy, Bonneil (SACAB) (2 pages) Page 112

Cabinet

02-2023-01-11-00002

Arrêté n°2022/0220 portant autorisation d'un
système de vidéoprotection KIABI Europe SAS à
Fayet

**Arrêté n° 2022/0220 portant autorisation
d'un système de vidéoprotection
KIABI Europe SAS
à Fayet**

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU les articles L.223-1 à L.223-9 du code de la sécurité intérieure relatifs à la mise en œuvre de systèmes de vidéoprotection ;

VU les articles L.251-1 à L.255-1 et R.251-1 à R.253-4 du code de la sécurité intérieure, relatifs aux dispositions générales des systèmes de vidéoprotection ;

VU l'article L.613-13 du code de la sécurité intérieure relatif aux modalités d'exercice des activités de vidéoprotection ;

VU les articles R.223-1 et R.223-2 du code de la sécurité intérieure relatifs à la mise en œuvre de systèmes de vidéoprotection ;

VU les articles R.273-2 à R.273-9 du code de la sécurité intérieure relatifs aux obligations de surveillance incombant à certains propriétaires exploitants ou affectataires de locaux professionnels ou commerciaux, de garages ou de parcs de stationnement ;

VU le décret du Président de la République en date du 26 mai 2021 nommant Monsieur Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n°2022-43 du 5 décembre 2022 donnant délégation de signature, à Monsieur Benjamin THIERRY, adjoint au directeur de cabinet, chef de cabinet du préfet de l'Aisne ;

VU la demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection situé Forum de Picardie Centre Commercial Auchan à Fayet (02100) présentée par Madame Karine DUFRETEL ;

VU le rapport établi par le référent sûreté ;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection le 19 octobre 2022 ;

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Aisne ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Madame Karine DUFRETEL est autorisée, pour une durée de cinq ans renouvelable, dans les conditions fixées au présent arrêté à mettre en œuvre à l'adresse sus-indiquée, un système de vidéoprotection conformément au dossier présenté, annexé à la demande enregistrée sous le numéro 2022/0220. Il est composé de 14 caméras intérieures.

Ce dispositif de vidéoprotection vise à assurer la ou les finalités suivantes : Sécurité des personnes, Prévention des atteintes aux biens, Lutte contre la démarque inconnue.

Il ne devra pas être destiné à alimenter un fichier nominatif. Le système doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur.

Article 2 :

Le public devra être informé dans l'établissement visé au présent arrêté, par une signalétique appropriée :

- de manière claire, permanente et significative, à chaque point d'accès du public, de l'existence du système de vidéoprotection et de l'autorité ou de la personne responsable, notamment pour le droit d'accès aux images des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements ;
- l'affichette mentionnera les références du service et de la fonction du titulaire du droit d'accès ainsi que le numéro de téléphone auquel celui-ci sera joignable.

Le droit d'accès aux images pourra s'exercer auprès de Data Protection Officer.

Article 3 :

Hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, les enregistrements seront détruits dans un délai maximum de 30 jours. Dans la mesure où le système permettrait de visionner les images à distance, le réseau sur lequel transiteront les flux vidéo garantira la confidentialité et l'intégrité des images.

Article 4 :

Le titulaire de l'autorisation devra tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de leur transmission au Parquet.

Article 5 :

Le responsable de la mise en œuvre du système devra se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer seront données à toutes les personnes concernées.

Article 6 :

L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, devra être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'aura pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.

Article 7 :

Le droit d'accès aux informations enregistrées est réglé par les dispositions des articles L.252-2 et L.253-3 du code de la sécurité intérieure susvisés.

Article 8 :

Les agents des services de la police nationale ou de la gendarmerie, ainsi que les agents des douanes ou des services d'incendie et de secours dûment habilités et désignés dans les conditions de l'article R.252-12 du code de la sécurité intérieure susmentionné, peuvent accéder à tout moment aux images et enregistrements de ce système de vidéoprotection autorisé dans les conditions fixées à l'article 1er. Le délai de conservation des images par ces derniers ne peut excéder 30 jours maximum.

Article 9 :

Le bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'informer le préfet de la mise en service du système. Toute modification présentant un caractère substantiel devra faire l'objet d'une déclaration auprès des services préfectoraux (notamment changement d'activité dans les lieux protégés - changement dans la configuration des lieux - changement affectant la protection des images).

Article 10 :

Sans préjudice des sanctions pénales applicables, la présente autorisation pourra, après que l'intéressé aura été mis à même de présenter ses observations, être retirée en cas de manquement aux dispositions des articles L.223-1 à L.223-9, L.251-1 à L.255-1 et L.613-13 du code de la sécurité intérieure susvisés, et en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

Cette autorisation ne vaut qu'au regard des articles du code de la sécurité intérieure susvisés. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal...).

Article 11 :

La présente autorisation sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Article 12 :

Dans la mesure où il s'estimerait lésé par cette décision, le bénéficiaire de l'autorisation a la possibilité :

- soit de présenter un recours gracieux auprès de moi-même, ou un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur ;
- soit, dans un délai maximum de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, par saisine du tribunal administratif d'Amiens via www.telerecours.fr.

Article 13 :

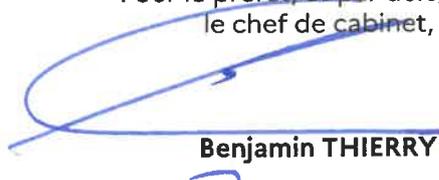
Le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable au terme du délai des cinq ans. Une nouvelle demande devra être présentée à la préfecture quatre mois avant l'échéance de ce délai.

Article 14 :

Le sous-préfet, directeur de cabinet, et le maire de Fayet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont une copie sera adressée à Madame Karine DUFRETEL Forum de Picardie Centre Commercial Auchan 02100 Fayet.

À Laon, le 11 janvier 2023,

Pour le préfet, et par délégation
le chef de cabinet,



Benjamin THIERRY

Centre Hospitalier de Soissons

02-2023-01-12-00010

Décision de délégation de signature au titre de la coordination générale des soins, de la délégation aux usagers et de la qualité du centre hospitalier de Soissons

Extrait du registre
des décisions du Directeur Général

Décision enregistrée sous le n°

23-15

Décision de délégation de signature au titre de la coordination générale des soins, de la délégation aux usagers et de la qualité du centre hospitalier de Soissons

LE DIRECTEUR,

Vu l'ensemble des textes applicables,

Vu l'organigramme du centre hospitalier de Soissons,

DECIDE

Article 1 : Délégation permanente est donnée à Madame Sandrine WICK, coordonnatrice générale des soins en responsabilité de la direction des soins, de la délégation aux usagers et de la qualité à l'effet de signer au nom du directeur général :

- tous actes, décisions ou conventions relatifs à la gestion et à l'organisation des soins ;
- tous actes, décisions ou conventions relatifs aux champs sous sa responsabilité.

Article 2 : La signature et le paraphe de la nouvelle délégation sont joints ci-dessous à la présente décision.

Titulaire de la délégation	Signature et paraphe
Sandrine WICK Coordonnatrice générale des soins	 SW

Article 3 : La présente décision sera communiquée au conseil de surveillance et transmise sans délai au comptable de l'établissement.

Article 4 : La présente décision sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Article 5 : La présente décision annule et remplace la décision n°22-37 du 30 août 2022.

Soissons, le 12 janvier 2023

Le Directeur


E. LAGARDERE

Centre Hospitalier de Soissons

02-2023-01-12-00011

Décision de délégation de signature au titre de la
direction du pôle de la gériatrie du centre
hospitalier de Soissons

Extrait du registre
des décisions du Directeur Général

Décision enregistrée sous le n°

23-17

Décision de délégation de signature au titre de la direction du pôle de la gériatrie du centre hospitalier de Soissons

LE DIRECTEUR,

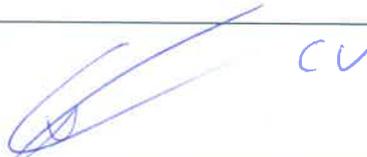
Vu l'ensemble des textes applicables,

DECIDE

Article 1 : Délégation permanente est donnée à Madame Céline VITEAU, directrice adjointe en charge du médico-social, de la filière gériatrique, de la prévention et de la promotion de la santé, à l'effet de signer au nom du directeur général :

- tous actes, décisions ou conventions relatifs aux champs sous sa responsabilité.

Article 2 : La signature et le paraphe de la nouvelle délégation sont joints ci-dessous à la présente décision.

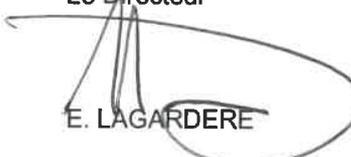
Titulaire de la délégation	Signature et paraphe
Céline VITEAU Directrice adjointe	

Article 3 : La présente décision sera communiquée au conseil de surveillance et transmise sans délai aux comptables de l'établissement.

Article 4 : La présente décision sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Soissons, le 12 janvier 2023

Le Directeur


E. LAGARDERE

Centre Hospitalier de Soissons

02-2023-01-12-00012

Décision de délégation de signature au titre de la permanence de l'autorité administrative et de la continuité de service public du centre hospitalier de Soissons et de l'EHPAD de Coucy-le-Château

Extrait du registre des décisions du Directeur Général

Décision enregistrée sous le n°

23-16

Décision de délégation de signature au titre de la permanence de l'autorité administrative et de la continuité de service public du centre hospitalier de Soissons et de l'EHPAD de Coucy-le-Château

LE DIRECTEUR,

Vu l'ensemble des textes applicables,

Vu la décision relative à l'organigramme de direction commune entre le centre hospitalier de Soissons et l'EHPAD de Coucy-le-Château,

DECIDE

Article 1 : Délégation est donnée à Madame Céline VITEAU, directrice adjointe en charge du médico-social, de la filière gériatrique, de la prévention et de la promotion de la santé, à l'effet de signer, au cours des astreintes de direction qui lui sont confiées, toute décision liée à l'exercice de cette responsabilité et de cette mission sur le centre hospitalier de Soissons, et le cas échéant, sur l'EHPAD de Coucy-le-Château.

Article 2 : La signature et le paraphe de la nouvelle délégation sont joints ci-dessous à la présente décision.

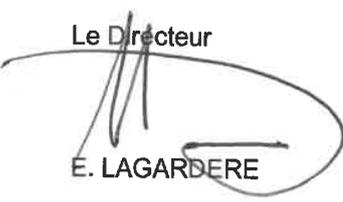
Titulaire de la délégation	Signature et paraphe
Céline VITEAU Directrice adjointe	 CV

Article 3 : La présente décision sera communiquée au conseil de surveillance et au conseil d'administration, et notifiée à Madame VITEAU.

Article 4 : La présente décision sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Soissons, le 12 janvier 2023

Le Directeur


E. LAGARDERE

Centre Hospitalier de Soissons

02-2023-01-12-00009

Décision de délégation de signature au titre de la permanence de l'autorité administrative et de la continuité du service public du centre hospitalier de Soissons et de l'EHPAD de Coucy-le-Château

Extrait du registre
des décisions du Directeur Général

Décision enregistrée sous le n°

23-14

Décision de délégation de signature au titre de la permanence de l'autorité administrative et de la continuité de service public du centre hospitalier de Soissons et de l'EHPAD de Coucy-le-Château

LE DIRECTEUR,

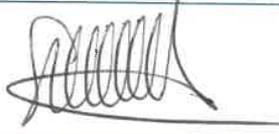
Vu l'ensemble des textes applicables,

Vu la décision relative à l'organigramme de direction commune entre le centre hospitalier de Soissons et l'EHPAD de Coucy-le-Château,

DECIDE

Article 1 : Délégation est donnée à Madame Sandrine WICK, coordonnatrice générale des soins, en responsabilité de la délégation aux usagers et de la qualité, à l'effet de signer, au cours des astreintes de direction qui lui sont confiées, toute décision liée à l'exercice de cette responsabilité et de cette mission sur le centre hospitalier de Soissons, et le cas échéant, sur l'EHPAD de Coucy-le-Château.

Article 2 : La signature et le paraphe de la nouvelle délégation sont joints ci-dessous à la présente décision.

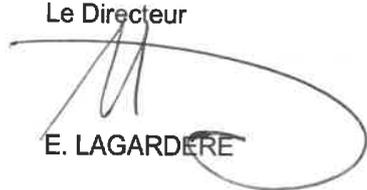
Titulaire de la délégation	Signature et paraphe
Sandrine WICK Coordonnatrice générale des soins	 SW

Article 3 : La présente décision sera communiquée au conseil de surveillance et au conseil d'administration, et notifiée à Madame WICK.

Article 4 : La présente décision sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Soissons, le 12 janvier 2023

Le Directeur


E. LAGARDÈRE

Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial

02-2022-12-16-00006

Arrêté n°CAB2022/267 - Médaille d'honneur
Régionale, Départementale et Communale



PRÉFET DE L'AISNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté CAB2022/267

Le Préfet de l'Aisne
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Monsieur le Directeur de Cabinet,

ARRÊTE :

Article 1 : la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon ARGENT est décernée à :

- Madame ADAM Jamila née KHAMADJ

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à HIRSON.

- Madame ADOLPHS Sandrine

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SERAUCOURT-LE-GRAND.

- Monsieur ADOLPHS Yannick

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à GRICOURT.

- Madame ALVES MOREIRA Corinne née PETIT

Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à NEUILLY-SAINT-FRONT.

- **Madame AMIET Martine née MILLET**
Adjoint administratif territorial principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à VERVINS.

- **Madame AMOURETTE Patricia**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à TERGNIER.

- **Madame ANCEAUX Virginie**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à MONTESCOURT-LIZEROLLES.

- **Madame ARCADE Élisabeth**
Aide soignante classe supérieure, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- **Madame ARNOULT Corine née FONTAINE**
Agent entretien qualifié, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Monsieur AUTOMME Grégory**
Adjoint technique, COMMUNE DE SAINTE AULDE, demeurant à BRIE.

- **Monsieur AVERLANT David**
Technicien supérieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à HARGICOURT.

- **Madame BAILLO Sarah**
Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- **Madame BALICOT Martine née JEANCE**
Adjoint technique, COMMUNE DE MONT-SAINT-PÈRE, demeurant à MONT-SAINT-PÈRE.

- **Monsieur BANAS Frédéric**
Infirmier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- **Madame BARBOSA Caroline**
Aide soignante, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à VERSIGNY.

- **Monsieur BARTELS Patrick**
Maire délégué, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- **Madame BAULE Frédérique née CLEMENT**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à CHAOURSE.

- **Monsieur BAVAY Nicolas**
Moniteur éducateur, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BRISSAY-CHOIGNY.

- **Monsieur BAYARD Joël**
Conducteur de bennes à ordures ménagères, adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LISIERES DE L'OISE, demeurant à VIC-SUR-AISNE.

- **Monsieur BEURAIN Hervé**
Ouvrier principal, GROUPE EPHESE, demeurant à BRISSY-HAMÉGICOURT.

- **Madame BELLENGUEZ Sylvie née JOANNIN**
Praticien, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à NEUVILLE-SAINT-AMAND.

- **Monsieur BELOT Stéphane**
Éducateur des aps principal 1 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à OGNES.

- **Madame BERANGER Vanessa**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame BERKANI Lauriane née FEDUN**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame BERLEMONT Anne née BOITEL**
Cadre supérieur de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à ALAINCOURT.

- **Madame BERSILLON Julie**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à OMISSY.

- **Madame BETHUNE Bernadette née COUILLART**
Aide soignante, MAISON DE SANTÉ DE BOHAIN, demeurant à SERAIN.

- **Monsieur BIEDAL Pierre**
Maire, COMMUNE DE BIÈVRES, demeurant à BIÈVRES.

- **Monsieur BLEUET Philippe**
Premier adjoint au maire, COMMUNE DE LANISCOURT, demeurant à LANISCOURT.

- **Madame BLONDEL Sabine née GIBOT**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame BOJANSKI Isabelle**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Monsieur BONNARD Bernard**
Conseiller municipal, COMMUNE D'UGNY-LE-GAY, demeurant à UGNY-LE-GAY.

- **Monsieur BONNETERRE Joël**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à HIRSON.

- **Madame BORSARI Delphine**
Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNE DE MONT-SAINT-PÈRE, demeurant à BRASLES.

- **Madame BOTTE Bénédicte**
Aide soignante hospitalière qualifiée, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à VOHARIES.

- **Madame BOUCHET Céline**
Diététicienne classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à MOLINCHART.

- **Madame BOUCLY Maryse née DAYDE**
Agent de service hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame BOULANGER Isabelle**
Agent de service hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame BOURLET Nicole**
Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PICARDIE DES CHÂTEAUX, demeurant à CHAVONNE.

- **Madame BRASIER Isabelle née HUGOT**
Agent spécialisé principal 1 cl des écoles maternelles / atsem, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à ÉTREILLERS.

- **Madame BRUYER Christelle**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à GRUGIES.

- **Monsieur BUTZ Jérôme**
Adjoint au maire, COMMUNE DE LANISCOURT, demeurant à LANISCOURT.

- Madame CAILLEAUX Valérie

Aide soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS, demeurant à NOGENT-L'ARTAUD.

- Madame CAMBIER Béatrice

Aide soignante, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à CRÉPY.

- Monsieur CANON MARTIN Ludovic

Adjoint technique principal 1 cl / peintre, PARIS - VALLÉE DE LA MARNE, demeurant à MARIGNY-EN-ORXOIS.

- Monsieur CAO The Phuong

Rédacteur principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur CAPLIN Jérôme

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SÉRY-LES-MÉZIÈRES.

- Madame CARLIER Christine

Aide médico-psychologique, GROUPE EPHESE, demeurant à GUISE.

- Monsieur CARLIER Jean-Marc

Directeur général des services, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON, demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- Monsieur CARON Éric

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à LE NOUVION-EN-THIÉRACHE.

- Monsieur CARPENTIER Sylvain

Adjoint technique, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE, demeurant à ITANCOURT.

- Madame CHABERT Alix

Adjoint d'animation principal 2 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à BÉZU-SAINT-GERMAIN.

- Madame CHAUVET Stéphanie née BAUDELOCQUE

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à GRICOURT.

- Madame CHELAIN Christelle

Aide soignante classe normale, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à BICHANCOURT.

- Madame CLARY Marie-France née LEBLANC

Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE VERVINS, demeurant à ROUGERIES.

- **Madame CLAUET Christine**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à BEAUMONT-EN-BEINE.
- **Monsieur COCHET John**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE GUISE, demeurant à VADENCOURT.
- **Madame COCHET Nadège née DEMAN**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à SINCENY.
- **Madame COELHO-PEREIRA Carole**
Brigadier, COMMUNE DE NOYON, demeurant à SAINT-PAUL-AUX-BOIS.
- **Monsieur COFFIN Samuel**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à GOUY.
- **Monsieur COINTE Gérald**
Conseiller municipal délégué, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.
- **Madame COLAS Stéphanie**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE VERVINS, demeurant à VERVINS.
- **Madame COQUISART Ombeline née JUPIN**
Directrice générale des services, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à COMMENCHON.
- **Monsieur COSQUER Joël**
Éboueur principal classe supérieure, VILLE DE PARIS, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.
- **Madame COULON Patricia**
Atsem principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à CROUY.
- **Madame CRETE Florence née HANSEN**
Adjointe au maire, COMMUNE DE BIÈVRES, demeurant à BIÈVRES.
- **Madame CUNY Aurore née LAUMONERIE**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à ARCY-SAINTE-RESTITUE.
- **Madame CUVILLIER Véronique née PLAQUIN**
Conseillère municipale, COMMUNE D'IRON, demeurant à IRON.
- **Madame DAIN Véronique**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Monsieur DA RESSURREICAO Sébastien**
Infirmier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à HOLNON.

- **Madame DAVID Irène née GAPE**
Animateur territorial, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- **Madame DEBETHUNE Virginie née FOURNES**
Aide soignant, GROUPE EPHESE, demeurant à TERGNIER.

- **Monsieur DECRET Grégory**
Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à CHÉRY-LÈS-POUILLY.

- **Madame DEGARDIN Hélène née BOUTEILLER**
Technicien supérieur hospitalier, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à TERGNIER.

- **Madame DEGUELDRE Peggy née KACZMAREK**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE GERGNY, demeurant à ÉTREAUPONT.

- **Madame DELAMARRE Marie-Ange née KOPYTKO**
Adjoint administratif territorial principal 1 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à CONDREN.

- **Madame DELPLANQUE Sandrine**
Rédacteur principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- **Monsieur DELSEMME Philippe**
Adjoint technique territorial principal 2 cl / menuisier, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SISSY.

- **Madame DEMAZURE Nelly née GAUTHIER**
Aide soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à TERGNIER.

- **Madame DENEUVILLE Corinne**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BIEUXY.

- **Madame DENIS Sandrine née RAYMOND**
Adjoint administratif principal 2 cl, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à CHAUNY.

- **Monsieur DE REKENEIRE Jean-Baptiste**
Infirmier en soins généraux 2e grade, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- **Madame DERVAUX Katia née KASPERSKI**
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à LEUILLY-SOUS-COUCY.
- **Madame DERVAUX Séverine**
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.
- **Madame DESTEUQUE Véronique**
Ouvrière principale, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Monsieur DESUMEUR David**
Manipulateur électro-radio médical, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN.
- **Madame DEVILLERS Virginie née LEGOUGE**
Préparatrice en pharmacie, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.
- **Madame DHIRSON Nathalie**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à BOHAIN-EN-VERMANDOIS.
- **Madame DI COSTANZO Marie-Laure**
Aide soignante, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à CHARMES.
- **Madame DIEU Florine née POIDEVIN**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à BELLICOURT.
- **Madame DIZIERE Cynthia**
Assistant médico administratif classe supérieure, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS, demeurant à VERDILLY.
- **Madame DJASKEMDET Anne née YIMGA BATONGA**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à MESNIL-SAINT-LAURENT.
- **Monsieur DODINOT Fabien**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à TARTIERS.
- **Monsieur DOUELLE Pascal**
Attaché hors classe, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PICARDIE DES CHÂTEAUX, demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.

- **Monsieur DOUGET Joël**
Conseiller municipal délégué, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- **Monsieur DOUHA Said**
Adjoint technique principal 2 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à VENIZEL.

- **Madame DOULBEAU Géraldine née HARDY**
Bibliothécaire territorial, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à AZY-SUR-MARNE.

- **Monsieur DROP Benjamin**
Infirmier cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER DE VERVINS, demeurant à MONDREPUIS

- **Madame DRUET Pierrette née VERHEYDEN**
Maire, COMMUNE DE MONTHENAUULT, demeurant à MONTHENAUULT.

- **Madame DUBOIS Odile**
Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- **Madame DUBOURG Claire**
Rédacteur principal 2 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- **Madame DUCRET Sandrine**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT -QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame DUFOSSEZ Carine**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à ÉTREAUPONT.

- **Madame DUFOUR Isabelle née JASMIN**
Infirmière cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à LEHAUCOURT.

- **Madame DUFOUR Stéphanie**
Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à COINCY.

- **Madame DUPART Valérie née MENNECART**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à TERGNIER.

- **Madame DUPONT Christine née ROCHART**
Adjoint administratif principal 2 cl, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à OGNES.
- **Madame DUPONT Denise**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.
- **Madame DUPONT Séverine née BOURGEOIS**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à VAUX-ANDIGNY.
- **Madame DUPONT Wanda**
Adjoint technique territorial 2 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PICARDIE DES CHÂTEAUX, demeurant à ANIZY-LE-GRAND.
- **Madame DUPRIET Bérangère née ABRAHAM**
Adjoint administratif 2 cl, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à MARTIGNY.
- **Madame DUPUIS Valérie née BARANSKI**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à CHAUNY.
- **Madame DURY Christelle**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à MISSY-SUR-AISNE.
- **Monsieur DUVAL Fabrice**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à AUBENTON.
- **Madame EATON Lydie née INZILLO**
Infirmière classe normale, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à FOLEMBRAY.
- **Monsieur EDWIGE Patrick**
Agent de service hospitalier qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à SAINTE-PREUVE.
- **Monsieur EL HOSNI Rachid**
Adjoint territorial d'animation principal 2 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à SOISSONS.
- **Madame EMERY Virginie née DEJARDIN**
Adjoint administratif territorial principal 1 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.
- **Madame ERSINE Tania**
Adjoint administratif principal service de gestion, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS, demeurant à BÉZU-SAINT-GERMAIN.

- **Madame ESTEVES PEREIRA Aline née TERNOIS**
Aide soignante, MAISON DE SANTÉ DE BOHAIN, demeurant à BOHAIN-EN-VERMANDOIS.

- **Madame EUGENE Laëtitia née BENICOURT**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à COURMELLES.

- **Monsieur FAUVE Laurent**
Adjoint technique territorial principal 1 cl, COMMUNE DE NOYON, demeurant à CHAUNY.

- **Monsieur FAVEREAUX Romain**
Adjoint territorial d'animation principal 2 cl / référent extra et périscolaire, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame FEIHLE Laurence**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à HIRSON.

- **Madame FELCZAK Peggy**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame FENAUX Christine née THIONVILLE**
Conseillère municipale, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- **Madame FERNANDEZ Khadija née BLAL**
Adjoint administratif territorial principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- **Madame FERREIRA Angélique**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à ACY.

- **Monsieur FETON Olivier**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS, demeurant à CRÉPY.

- **Monsieur FIEULAIN Benjamin**
Ouvrier principal 2 cl, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à TERGNIER.

- **Madame FILON Sabine**
Agent de service hospitalier qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à MONTLOUE.

- Monsieur FORGON Morgan

Adjoint technique territorial principal 1 cl / jardinier, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à MONTBREHAIN.

- Monsieur FORTIN Christophe

Adjoint technique territorial principal 1cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à FONTAINE-LÈS-VERVINS.

- Madame FORTUNO Nadia née THEOPHILE

Auxiliaire de puériculture classe supérieure, COMMUNE DE VILLIERS LE BEL, demeurant à HAUTEVESNES.

- Madame FRANCOIS Christelle née BOUCHER

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à CROUY.

- Madame FRANCOIS Sylvaine née LANGLET

Aide soignante, GROUPE EPHESE, demeurant à AGNICOURT-ET-SEHELLES.

- Monsieur GAILLOT Jacques

Conseiller municipal délégué, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- Monsieur GALLIEN Alexandre

Brigadier chef principal, PRÉFECTURE DE DÉPARTEMENT AISNE, demeurant à MONT-NOTRE-DAME.

- Madame GALLOIS Irène née LEON

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à LAON.

- Monsieur GAMBART Jean-Louis

Conseiller municipal, COMMUNE D'UGNY-LE-GAY, demeurant à UGNY-LE-GAY.

- Madame GASS Catherine

Adjoint administratif territorial principal 1 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PICARDIE DES CHÂTEAUX, demeurant à AMIGNY-ROUY.

- Monsieur GENSE David

Conducteur ambulancier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à GRUGIES.

- Madame GÉRAND Angéline née PATE

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à VEZILLY.

- Monsieur GERVAIS Thierry

Conseiller municipal, COMMUNE DE LANISCOURT, demeurant à LANISCOURT.

- **Madame GIBOT Séverine née TROMBETTA**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BAGNEUX.

- **Monsieur GILBERT Marcel**
Adjoint technique principal 2 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à BELLEU.

- **Monsieur GIRARD Régis**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Monsieur GODEFROY Romuald**
Adjoint technique territorial principal 1 cl / ripeur, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à ALAINCOURT.

- **Madame GODERAUX Véronique née WAUTERS**
Aide soignante classe supérieure, MAISON DE SANTÉ DE BOHAIN, demeurant à MONTBREHAIN.

- **Madame GOEMAERE Mireille**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame GOEMAERE Suzanne**
Assistant socio-éducatif 1er grade, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame GOMES DA COSTA Vanessa née DARDANNE**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Monsieur GOULIN Yannick**
Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à VESLUD.

- **Monsieur GRANSON Éric**
Employé d'immeubles, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à SOISSONS.

- **Madame GRELET Malika née ABBAS**
Agent de service hospitalier qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- **Madame GRESSIER Laëtitia née RAMON**
Technicien supérieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame GRIN Nathalie**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame GRUMETZ Dolaine née POMMEROLE**
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à CLASTRES.

- **Monsieur GUILLAUME Sébastien**
Agent maîtrise, DÉPARTEMENT DE LA MARNE, demeurant à TRÉLOU-SUR-MARNE.

- **Madame HARAND Anyssia née MENARD**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à COURMELLES.

- **Madame HARANT Carole**
Rédacteur, COMMUNE D'ATHIES SOUS LAON, demeurant à EPPES.

- **Monsieur HARANT Jacques**
Adjoint au maire, COMMUNE DE MONTHENAUULT, demeurant à MONTHENAUULT.

- **Madame HARASSE Sandrine née BERNARD**
Adjoint administratif principal 1 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à OSLY-COURTIL.

- **Monsieur HENDRYCKS Claude**
Brigadier-chef principal, COMMUNE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE, demeurant à COURMONT.

- **Madame HENIN Stéphanie née LESTRAT**
Attaché, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à BILLY-SUR-AISNE.

- **Madame HENOUILLE HEUDE Sabine**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame HENRY Claire née VIGNON**
Infirmière d'État classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à CHAUNY.

- **Madame HOAREAU Lydie née BIBAUT**
Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à CHAUNY.

- **Madame HUMBERT Chantal**
Infirmière diplômée d'État, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- **Monsieur HUREZ-BERTOZZI Jean-Yves**
Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame HUSSON Sylvie**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE GUISE, demeurant à GUISE.

- **Monsieur IDÉE Arnaud**
Technicien principal 2 cl / technicien travaux neufs, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Monsieur JOUASNEAU Philippe**
Cadre de santé, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à PARGNY-FILAIN.

- **Madame KHAMADJ Saliha**
Aide soignante hospitalière qualifiée, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à ANY-MARTIN-RIEUX.

- **Madame KIKELJ Magalie**
Assistant médico administratif, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à CHAVIGNON.

- **Madame KNOLL ANDRILLON Marie-Jeanne née ANDRILLON**
Rédacteur principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame LABOUE Anne née GREGOIRE**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à UGNY-LE-GAY.

- **Monsieur LALLEMENT William**
Ancien maire, COMMUNE DE BIEVRES, demeurant à BIEVRES.

- **Madame LANGUILLE Carole née DUMANGE**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à MONDREPUIS.

- **Madame LANNOY Pascaline**
Adjoint technique territorial principal 1 cl des établissements d'enseignement, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à VILLERS-COTTERÉTS.

- **Monsieur LAPERGUE Samuel**
Technicien supérieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER, demeurant à CUGNY.

- **Madame LAPLACE Nadia**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à COURMELLES.

- **Monsieur LASSEAUX Jérôme**
Ingénieur principal, COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS, demeurant à FONTAINE-NOTRE-DAME.

- **Madame LASSERRE Isabelle née BUISSON**
Adjoint cadre hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS,
demeurant à FÈRE-EN-TARDENOIS.
- **Monsieur LAVIGNE Sébastien**
Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LAON.
- **Monsieur LAYEN Lucien**
Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à TROSLY-LOIRE.
- **Madame LAZARESKAS Virginie**
Adjoint territorial d'animation principal 2 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à
TERGNIER.
- **Madame LEVAL Valérie née LAFOLLIE DE ZUTTER**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE PAVANT, demeurant à PAVANT.
- **Madame LECARPENTIER Valérie née LENOTTE**
Assistante maternelle, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-
QUENTIN.
- **Madame LECAS Angélique**
Rédacteur, COMMUNE DE SISSONNE, demeurant à SISSONNE.
- **Madame LECOMTE Corinne née VITTE**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à ROUGERIES.
- **Madame LEFEBVRE Christelle**
Adjoint administratif territorial principal 2 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à
TERGNIER.
- **Monsieur LEFEVRE Jérôme**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
CROUY.
- **Madame LEFEVRE Laurence**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à
VENIZEL.
- **Madame LEFORT Nadine**
Atsem, COMMUNE DE CHÉRY-LES-POUILLY, demeurant à CHAUNY.
- **Monsieur LEGALLE Laurent**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.
- **Madame LEGENDRE Sophie**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
SOISSONS.

- **Madame LEGRAND Isabelle**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à GUISE.

- **Madame LEGRAND Tiphaine née VINCENT**
Opérateur aps principal, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à CIRY-SALSOGNE.

- **Madame LEGRAND Virginie**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Monsieur LEMAIRE Jérôme**
Infirmier classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à LEVERGIES.

- **Madame LE MAOU Magali**
Adjoint cadre hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à MISSY-SUR-AISNE.

- **Monsieur LEMISTRE Christophe**
Adjoint technique, COMMUNE DE PAVANT, demeurant à PAVANT.

- **Monsieur LENFANT Patrick**
Conseiller municipal, COMMUNE DE LANISCOURT, demeurant à LANISCOURT.

- **Madame LEQUIN Estelle**
Aide soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT.

- **Madame LESAGE Élisabeth**
Adjoint technique principal 1 cl des établissements d'enseignement, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à TERGNIER.

- **Madame LEVEQUE Murielle née COLAS**
Adjoint administratif principal 2 cl, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à AUTREVILLE.

- **Monsieur LIEGEOIS Jean-Philippe**
Adjoint technique territorial principal 1 cl / manutentionnaire, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Monsieur LIEGEY Jacques**
Adjoint au maire, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- **Madame LIENARD Maria née REBELO**
Agent social, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS, demeurant à LA FERTÉ-MILON.

- Madame LIMIER Marie-Noëlle

Attaché territorial, DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS, demeurant à LA FÈRE.

- Monsieur LOBJOIS Frédéric

Adjoint du patrimoine principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à PASLY.

- Monsieur LOHÉ Aurélien

Adjoint technique territorial principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à AUBENTON.

- Madame LOMBART Vanessa née LEGRAND

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame LOPEZ Lucie

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à HARAMONT.

- Monsieur MACREZ Sylvain

Adjoint technique territorial principal 2 cl / ripeur, COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à CHAUNY.

- Madame MANGE Annick

Infirmière diplômée d'État, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à TERGNIER.

- Monsieur MANTAUX Frédéric

Technicien principal 1 cl, COMMUNE DE GAUCHY, demeurant à TERGNIER.

- Madame MAQUET Chantal née BOVE

Manipulateur d'électroradiologie médicale, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à VERMAND.

- Madame MARCHAND Noëlle née DEVIOT

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.

- Madame MARCHE Dorothée

Adjoint administratif principal, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à CHARMES.

- Madame MARIE Christelle née DUFOUR

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à BICHANCOURT.

- Madame MARTINET Delphine

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN

- **Madame MATRINGHEND Sylvie née ROBIN**
Adjoint administratif territorial principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à MONCEAU-LES-LEUPS.

- **Madame MENUT Virginie**
Assitant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN.

- **Monsieur MERCIER Jean-Jacques**
Ouvrier d'entretien, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à SOISSONS.

- **Madame MERCIER Marie-Odile née MARCHINI**
Agent social principal 2 cl, SERVICE INTERCOMMUNAL AIDE À DOMICILE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame MERESSE Valérie**
Agent social principal 1 cl, CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- **Madame MERINO-DROUET Catherine née MERINO**
Éducateur territorial de jeunes enfants, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINES ET MONTS DE FRANCE, demeurant à CHÉZY-EN-ORXOIS.

- **Monsieur MERLIN David**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à RAMICOURT.

- **Monsieur MESSAGER Martin**
Technicien supérieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à OMISSY.

- **Madame MESSENCE Jeanne**
Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à FOLEMBRAY.

- **Madame MEZIÈRES Malory**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.

- **Madame MICHALSKI Joanne née LECLUZE**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à PINON.

- **Monsieur MICHEL Sylvain**
Infirmier, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTE MENTALE DE L' AISNE, demeurant à BERTAUCOURT-ÉPOURDON.

- **Madame MONCHY Séverine née DELAIRE**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Monsieur MONTHAYE Laurent**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE D'AULNAY-SOUS-BOIS, demeurant à MACOGNY.
- **Madame MULC Michèle**
Adjoint administratif principal 1 cl, SERVICE DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à REMIES.
- **Madame MUTAUX Gaëlle née DAPREMONT**
Technicien principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BERRIEUX.
- **Madame NAMIN Céline**
Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à LAON.
- **Madame NOVOT Christelle née TASSERY**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à MERCIN-ET-VAUX.
- **Monsieur NOZAL Cyrille**
Agent de maîtrise principal / manager de proximité, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Madame NUNES CAEIRO Fabienne née LECHAUVE**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CROUY.
- **Madame NYATEPE-COO Stéphanie née TROCHAIN**
Infirmière anesthésiste classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à LE HÉRIE-LA-VIÉVILLE.
- **Monsieur OBLET Philippe**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE, demeurant à RIBEMONT.
- **Monsieur ODELOT Olivier**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à GAUCHY.
- **Madame ODIOT Nathalie**
Aide soignante, MAISON DE SANTÉ DE BOHAIN, demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.
- **Monsieur OLEJARZ Sébastien**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à WIMY.
- **Madame OLIVIER Katia**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à CHAUDARDES.

- **Madame OUDOT Martine née DAMERY**
Adjoint technique territorial principal 1 cl, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à BUCY-LE-LONG.
- **Madame PAGE Isabelle née RICHEL**
Adjoint administratif 2 cl, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à JEANTES.
- **Monsieur PALIN Saint Ange**
Chef d'équipe conducteur automobile principal, VILLE DE PARIS, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.
- **Madame PAQUERIAUD Murielle née MERLIN**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à ACY.
- **Monsieur PARELLE Fabien**
Adjoint d'animation principal 2 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à FÈRE-EN-TARDENOIS.
- **Madame PARIENTI-L'HOMME Christelle**
Adjoint administratif principal 2 cl, DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE, demeurant à LAVERSINE.
- **Madame PELLETIER Edwige née GAUBERT**
Adjointe au maire, COMMUNE DE MONTIGNY-SOUS-MARLE, demeurant à MONTIGNY-SOUS-MARLE.
- **Madame PEREAU Monique née FOURDRINIER**
Conseillère municipale, COMMUNE D'IRON, demeurant à IRON.
- **Monsieur PERE Xavier**
Adjoint d'animation principal 1 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à NOGENTEL.
- **Monsieur PETE Sébastien**
Technicien principal 1 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à VAUXBUIN.
- **Monsieur PINCHON Benoît**
Conducteur ambulancier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Monsieur PIOT Yohann**
Professeur d'enseignement artistique classe normal, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à LAON.

- **Madame PLET Nathalie née BIENAIME**
Adjoint administratif principal 1 cl, SERVICE DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à CHÉRY-LÈS-POUILLY.

- **Monsieur POETTE Jean-Luc**
Adjoint technique territorial principal 1 cl, COMMUNE DE PONTRUET, demeurant à GRICOURT.

- **Madame POLLIER Valérie**
Aide soignante, MAISON DE SANTÉ DE BOHAIN, demeurant à BOHAIN-EN-VERMANDOIS.

- **Monsieur PONCELET Jean-François**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame PONTHEU Colette**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.

- **Madame POTAR Ketty**
Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à MESNIL-SAINT-LAURENT.

- **Madame POTENSIER Christelle**
Infirmière, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à CRÉCY-SUR-SERRE.

- **Madame POTTIER PLATTEAUX Christine née BISSEUX**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.

- **Monsieur PROISY Patrice**
Adjoint technique principal 1 cl des établissements d'enseignement, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SAINS-RICHAUMONT.

- **Madame PROISY Séverine**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Monsieur RÉBÉROT Nicolas**
Maire, COMMUNE DE RESSONS-LE-LONG, demeurant à RESSONS-LE-LONG.

- **Monsieur REBIERE Philippe**
Adjoint technique principal 1 cl, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS, demeurant à SERMOISE.

- **Madame RENAUD Fabienne née OSERET**
Psychologue, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à HOLNON.
- **Monsieur RICO Jean-Marc**
Chef d'équipe conducteur automobile principal, VILLE DE PARIS, demeurant à JUVIGNY.
- **Monsieur RIMBERT Benoît**
Agent de maîtrise principal, COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS, demeurant à NEUFCHÂTEL-SUR-AISNE.
- **Madame RIQUET Sylviane née LALES**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.
- **Monsieur ROBERT Laurent**
Agent de maîtrise, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à HIRSON.
- **Madame ROBIN Lysiane**
Agent des services hospitaliers, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à ANIZY-LE-GRAND.
- **Madame RODRIGUES Angela**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à ÉTREILLERS.
- **Madame ROGER Sophie**
Aide soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à MOY-DE-L' AISNE.
- **Monsieur ROSE Éric**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à SEBONCOURT.
- **Madame ROUGET Ingrid née POIX**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à LESQUIELLES-SAINT-GERMAIN.
- **Monsieur ROUSSEAU Gilbert**
Ancien maire, COMMUNE DE BIEVRES, demeurant à BIEVRES.
- **Madame ROUSSEAUX Sandrine née DOUBLET**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à WIEGE-FATY.
- **Madame ROUX Murielle née MOULIN**
Adjoint administratif territorial principal 1 cl / assistant de gestion administrative, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame ROZANSKI Séverine**
Manipulateur électro-radio classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à CHAUNY.

- **Monsieur RUZZA Christian**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à BUCY-LE-LONG.

- **Madame SAINT-PIERRE Graziella**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.

- **Monsieur SALLE Yann**
Ouvrier professionnel, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à MOLINCHART.

- **Madame SAMAIN Stéphanie née BRUNELLE**
Agent des services hospitaliers classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à BRANCOURT-LE-GRAND.

- **Madame SARRAZIN Sylvie née BEZARD**
Aide médico-psychologique, GROUPE EPHESE, demeurant à ACHERY.

- **Madame SAUNIER Séverine**
Attaché territorial, SERVICE INTERCOMMUNAL AIDE À DOMICILE DE SAINT QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame SEGARD Élodie**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à BILLY-SUR-AISNE.

- **Madame SEILLER Annette née MAZUR**
Adjoint technique territorial principal 1 cl des établissements d'enseignement, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à FRIÈRES-FAILLOUËL.

- **Madame SERRANO Catherine née FONTIBUS**
Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à BICHANCOURT.

- **Monsieur SERVAIS Cédric**
Adjoint technique territorial principal 1 cl / agent de propreté, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame SIMON Colette née BRIMONT**
Conseillère municipale, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- **Madame SMAGGE Sylvie née FOURNIER**
Rédacteur principal 1 cl, COMMUNE DE BRASLES, demeurant à MONT-SAINT-PERE.

- **Monsieur SOYER Cyril**
Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame SPODAR Cathy**
Aide soignante, GROUPE EPHESE, demeurant à TERGNIER.

- **Madame STOFFEL Angeline**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à GRUGIES.

- **Madame STOLL Sandrine née LAMBERT**
Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à DOMPTIN.

- **Madame SWIDERSKI Laëtitia**
Moniteur éducateur, GROUPE EPHESE, demeurant à TERGNIER.

- **Monsieur TAFIANI Abdelkader**
Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à GUISE.

- **Madame TARDIVEL Lydie née ULRYCH**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à MARGIVAL.

- **Madame TERQUEUX Christelle**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à AMBLENY.

- **Madame THOMAS Valérie née VASSEUR**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SÉRY-LES-MÉZIÈRES.

- **Madame THORIN Katia**
Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à LAON.

- **Monsieur TIMMERMAN Philippe**
Maire, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- **Madame TOMIAK Sandrine**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à CHAUNY.

- **Madame TONEGUZZO Nathalie née HORVATE**
Infirmière cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN,
demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame TORDEUX Valérie**
Aide médico-psychologique, GROUPE EPHESE, demeurant à LA VALLÉE-AU-BLÉ.

- **Monsieur TOTI Ludovic**
Rédacteur, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à CHAUNY.

- **Monsieur TOUSSAINT Peter**
Adjoint technique principal 1 cl, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE
PARIS, demeurant à SEPTMONTS.

- **Monsieur TRIQUET Hervé**
Technicien principal 1 cl, COMMUNE DE GUISE, demeurant à GUISE.

- **Madame TUST Sabine**
Conseillère municipale, COMMUNE DE JUMENCOURT, demeurant à JUMENCOURT.

- **Monsieur TUTIN Olivier**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à CHAUNY.

- **Monsieur VANVERTE Dany**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE PERONNE, demeurant à BELLENGLISE.

- **Monsieur WACK Jean-Marc**
Maire, COMMUNE DE LANISCOURT, demeurant à LANISCOURT.

- **Madame WALLON Christelle née MAZET**
Assistant socio-éducatif, GROUPE EPHESE, demeurant à TERNY-SORNY.

- **Monsieur WALTON Frédéric**
Ouvrier d'entretien, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à SOISSONS.

- **Madame WATIN Delphine née BATILLIOT**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à
BRISSAY-CHOIGNY.

- **Monsieur WIART Benoît**
Conseiller municipal, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à
VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- **Madame WIART Sandrine née VAQUETTE**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à
FAYET.

- Madame WILLEMET Laurie

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à PROUVAIS.

- Madame WUATTIER Nadège

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à BILLY-SUR-AISNE.

- Madame WYSOCKI Floriana née VISENTIN

Conseillère municipale, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.

- Madame ZUNINO Yvette

Aide soignante, GRAND HÔPITAL DE L'EST FRANCILIEN, demeurant à CHÉZY-SUR-MARNE.

Article 2 : la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon VERMEIL est décernée à :

- Monsieur ACHE Thierry

Animateur principal, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à PASLY.

- Monsieur ALIZARD Jean-Luc

Adjoint technique, COMMUNE DE LESDINS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame ANSELIN Teresa née DA SILVA

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame AZEMAR Laurence née MOREL

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à NEUFCHÂTEL-SUR-AISNE.

- Monsieur BARDOUX Lucien

Ancien conseiller municipal, COMMUNE DE BIEVRES, demeurant à BIEVRES.

- Madame BARLE Régine née LEROY

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VAUXBUIN.

- Madame BEURAIN Frédérique

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BEURAIN Gervaise née BARA

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE BLANC-MESNIL, demeurant à GRAND-VERLY.

- **Madame BIENAIMÉ Martine**
Aide soignante, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE,
demeurant à SAINT-GOBAIN.

- **Madame BISSEUX Géraldine**
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT DE L' AISNE,
demeurant à SOISSONS.

- **Madame BOHAIN Virginie née POIRET**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
SOISSONS.

- **Madame BOHOREL Sylvie née COLAUX**
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1 cl, COMMUNE D'AULNAY-SOUS-
BOIS, demeurant à VIVIÈRES.

- **Madame BOILEAU Nathalie**
Agent des services hospitaliers, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE
L' AISNE, demeurant à LAON.

- **Monsieur BOISSOLLE Fabrice**
Conducteur ambulancier principal, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE
L' AISNE, demeurant à PRÉMONTRÉ.

- **Madame BOIVIN Virginie née GODARD**
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
MÉZY-MOULINS.

- **Madame BONDON Kathia née DUMAIRE**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE,
demeurant à VARISCOURT.

- **Madame BORNIER Nathalie née LECOMTE**
Infirmière territoriale soins généraux hors classe, DÉPARTEMENT DE L' AISNE,
demeurant à CRÉPY.

- **Madame BOUET Nadine née CASTEL**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
NOYANT-ET-ACONIN.

- **Madame BOULEAU Corinne née MAHIEUX**
Adjoint technique principal 1 cl des établissements d'enseignement, DÉPARTEMENT DE
L' AISNE, demeurant à GUISE.

- **Madame BOUXIN Valérie née VAROQUEAUX**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à
GUISE.

- **Madame CAPLIN Christelle née LESOIL**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame CARETTI Marina née COUTINHO**
Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles 2 cl, COMMUNE DE FRESNOY-LE-GRAND, demeurant à AISONVILLE-ET-BERNOVILLE.

- **Madame CARLIER Agnès**
Aide soignante classe supérieure, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à VAUCELLES-ET-BEFFECOURT.

- **Madame CARRASCO Corinne née LEROUX**
Chargé de contentieux, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à ANIZY-LE-GRAND.

- **Monsieur CARRASCO Jean-François**
Chef d'agence, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à ANIZY-LE-GRAND.

- **Madame CAUDRILLIER Aline**
Aide soignante, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- **Madame CHAMPENOIS Blandine née BOUTRINGAIN**
Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CHASSEMY.

- **Monsieur CHAUVIN Éric**
Agent de maîtrise, COMMUNAUTÉ COMMUNES PAYS DU VERMANDOIS, demeurant à AISONVILLE-ET-BERNOVILLE.

- **Madame CHEVAL Margaret**
Adjoint d'animation principal 1 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- **Madame CHEVREAU Sandrine née DAMAYE**
Cadre socio-éducatif, GROUPE EPHESE, demeurant à SERMOISE.

- **Monsieur CHOQUET Francis**
Conducteur ambulancier principal, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à ORIGNY-EN-THIÉRACHE.

- **Madame CLAUDET Christine née VAAST**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE MONTCORNET, demeurant à LAPPION.

- **Madame COQUISART Joëlle**
Infirmière en soins généraux, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- Madame CRAMPON Joëlle née GIRARD

Auxiliaire de puériculture classe normale, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE, demeurant à LA FERTÉ-CHEVRESIS.

- Monsieur DAMEZ Gilles

Technicien hospitalier, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS, demeurant à MARIGNY-EN-ORXOIS.

- Madame DART Véronique née HOUDOT

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à NOGENTEL.

- Madame DA SILVA BASTOS Cécilia née MANNIER

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CROUY.

- Monsieur DEBLOOS Bruno

Adjoint technique territorial principal 1 cl / magasinier, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur DEHAME Thierry

Adjoint technique territorial principal 1 cl/maçon, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame DELMER Christelle née MORLIGHEM

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à HOLNON.

- Madame DELOT Isabelle née DUBUISSON

Adjoint des cadres, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à PRÉMONTRÉ.

- Madame DEMAILLY Isabelle née VERHAEGHE

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à MUSCOURT.

- Madame DEMISTROVICHE Nathalie née HERIN

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à TRAVECY.

- Madame DEMOYENCOURT Nathalie

Adjoint administratif principal, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur DENIMAL Vincent

Attaché territorial principal, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LAON.

- **Madame DEPREZ Claire**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CROUY.
- **Madame DERACHE Christine née DURIEUX**
Infirmière diplômée d'État, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à BUIRE.
- **Madame DESJARDINS Anne**
Auxiliaire de puériculture, GROUPE EPHESE, demeurant à GUISE.
- **Madame DEVILLERS Christelle née COSPEREC**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à MESNIL-SAINT-LAURENT.
- **Madame DEVILLERS Corinne née DUBIGNY**
Rédacteur principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LAON.
- **Madame DIDIO Myriam**
Agent des services hospitaliers, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à LAON.
- **Madame DIOT Paola née BALDUCCI**
Infirmière bloc opératoire cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.
- **Madame DONON Nathalie née MARRON**
Rédacteur principal 2 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON, demeurant à LAON.
- **Madame DOUBLET Nathalie née JEAN**
Rédacteur, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LESQUIELLES-SAINT-GERMAIN.
- **Monsieur DUBOIS Arnaud**
Brigadier chef principal, COMMUNE DE NOYON, demeurant à SAINT-PAUL-AUX-BOIS.
- **Madame DUFOSSE Barbara née DUPRE**
Aide soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à GUIVRY.
- **Madame DUFOUR Corinne née RESTOINT**
Ouvrier principal 1 cl, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BERZY-LE-SEC.
- **Madame DUFOUR Marie-Antoinette née GARCIA-RODRIGUEZ**
Adjoint administratif territorial principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BONNEIL.

- **Madame DUMAIRE Delphine née LOURDEZ**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à JUVIGNY.
- **Madame DUMAS Véronique**
Infirmière en soins généraux, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à BEAUTOR.
- **Madame FAUCHEUX-COIBION Isabelle née FAUCHEUX**
Attaché territorial principal, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à TERGNIER.
- **Madame FONTAINE Isabelle**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à FONTAINE-UTERTE.
- **Madame FOUILLOY Sylvie née MONARD**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Monsieur GANTIER David**
Ouvrier principal 2 cl, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à AIZY-JOUY.
- **Monsieur GEBEL Christophe**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L' OISE, demeurant à VENDEUIL.
- **Monsieur GOSSET Pascal**
Conducteur ambulancier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Monsieur GUERIN Didier**
Adjoint technique territorial principal 1 cl / chauffeur manutentionnaire, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à VENDEUIL.
- **Madame GUILBAUD Michèle née POETE**
Adjoint des cadres hospitaliers, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à SAINT-GOBAIN.
- **Madame GUILLAUME Carole née FRANCK**
Rédacteur principal 1 cl, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à HIRSON.
- **Madame GUILLAUME Sandrine**
Adjoint administratif principal, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT.
- **Madame HARDY Marie-Annick**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à EFFRY.

- **Madame JACQUOT Nadine née LEFEVRE**
Aide soignante, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE,
demeurant à CHARMES.

- **Monsieur JACQUOT Pascal**
Aide soignant, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE,
demeurant à CHARMES.

- **Madame JADAS Catherine**
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE
SOISSONS, demeurant à BELLEU.

- **Madame JOFFRIN Nathalie**
Infirmière de bloc opératoire, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN,
demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame KOWALSKI Catherine née GAUDIN**
Aide soignante, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE,
demeurant à LIZY.

- **Madame LALEU Isabelle née TEMPEZ**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-
QUENTIN, demeurant à HOLNON.

- **Madame LANDA Catherine née MELOTTE**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
COURMELLES.

- **Madame LANNOY Christine**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à MALZY.

- **Madame LANNOY Valérie**
Aide soignante, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE,
demeurant à TERGNIER.

- **Monsieur LAURENCE Frédéric**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE ROSNY-SOUS-BOIS, demeurant à
TERGNIER.

- **Madame LAURY Nathalie née STOURBE**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS,
demeurant à ORAINVILLE.

- **Monsieur LECOMTE Dominique**
Adjoint du patrimoine principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU
PAYS DE MEAUX, demeurant à CHÉZY-EN-ORXOIS.

- **Madame LEFEVRE Catherine née BERNARD**
Aide soignante, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE,
demeurant à MONCEAU-LES-LEUPS.
- **Madame LEFEVRE Patricia née ROUSSEAU**
Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à SAINT-
MICHEL.
- **Monsieur LEGENDRE Pascal**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à
CHATEAU-THIERRY.
- **Monsieur LEGRAND Franck**
Adjoint technique territorial principal 1 cl / serrurier, COMMUNE DE SAINT-
QUENTIN, demeurant à HOLNON.
- **Monsieur LEMARINIER Éric**
Agent supérieur d'exploitation, VILLE DE PARIS, demeurant à MANICAMP.
- **Monsieur LEPAGE Olivier**
Brigadier chef principal de police municipale, COMMUNE DE GAUCHY, demeurant à
TROSLY-LOIRE.
- **Madame LEVEQUE Emmanuelle**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à
SAINT-QUENTIN.
- **Madame LIEBAULT Fabienne**
Masseur kinésithérapeute, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION
FONCTIONNELLE, demeurant à CHARMES.
- **Madame LIEZ Nathalie née LION**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER D'AVESNES, demeurant à LA CAPELLE.
- **Monsieur LOBRY Fabrice**
Agent de maîtrise principal / agent de contrôle des immeubles dangereux, COMMUNE
DE SAINT-QUENTIN, demeurant à GAUCHY.
- **Madame MARCOUP Laurence née REMY**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à
VILLENEUVE-SUR-AISNE.
- **Madame MARCOUX Marylène née HORWATH**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant
à HIRSON.
- **Madame MARLOT Danièle née PLY**
Cadre de santé classe normale, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES
BRISSET, demeurant à SAINT-MICHEL.

- **Madame MARTIN Agnès née GOURLIN**
Assistante sociale, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE,
demeurant à NOUVION-ET-CATILLON.

- **Madame MARTIN Brigitte née LALY**
Aide soignante, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE,
demeurant à CHALANDRY.

- **Madame MAZIÈRE Roselyne née ROUSSEAU**
Assistant médico administratif classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE LAON,
demeurant à CRÉPY.

- **Madame MENNECART Nathalie**
Infirmière d'État classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à
UGNY-LE-GAY.

- **Madame MEREUX Sandrine née BRANCOURT**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à
GUISE.

- **Madame MEUNIER Valérie**
Ouvrier principal, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE,
demeurant à CHARMES.

- **Madame MEYER Corinne née PLANTIN**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à GUISE.

- **Madame MEYER Jacqueline née CARION**
Adjoint technique territorial principal 1 cl, COMMUNE DE WIGNEHIES, demeurant à
LA FLAMENGRIE.

- **Monsieur MEYER Michel**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE GUISE, demeurant à GUISE.

- **Monsieur MICHAUX Frédéric**
Agent de maîtrise principal / responsable des déchèteries, COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à NEUVILLE-SAINT-
AMAND.

- **Monsieur MILIZIA Éric**
Adjoint technique territorial principal 1cl, COMMUNE DE PINON, demeurant à PINON.

- **Monsieur MINETTE Romuald**
Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à
SAINT-QUENTIN.

- **Monsieur MOREEL Jacques**
Adjoint technique principal 1 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à
FAUCOU COURT.

- **Monsieur MOUROUX Olivier**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.
- **Madame NABAT Brigitte**
Attaché / coordinateur du contrat culture ruralité et chargé des relations publiques,
COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Madame NAERT Nathalie née DUPART**
Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à TERGNIER.
- **Madame NIDO Nathalie née POIDEVIN**
Adjoint administratif, COMMUNAUTÉ COMMUNES PAYS DU VERMANDOIS,
demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.
- **Madame ORVANE Bénédicte née DANTON**
Rédacteur, SYNDICAT INTERCOMMUNAL AIDE À DOMICILE DE SAINT-
QUENTIN, demeurant à SERAUCOURT-LE-GRAND.
- **Madame PAINVIN Christelle**
Responsable service quittance, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à
SAMOUSSY.
- **Monsieur PANANCEAU Gérard**
Infirmier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à
LEVERGIES.
- **Madame PARMENTIER Florence née MARTIN**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à ACY.
- **Monsieur PAWLICKI Nicolas**
Iade cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à
MOLINCHART.
- **Madame PELAYO Valérie née DELAPLACE**
Attaché territorial principal, COMMUNAUTÉ COMMUNES PAYS DU
VERMANDOIS, demeurant à LE VERGUIER.
- **Madame PERAULT Lydie née HERBIN**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-
QUENTIN, demeurant à BRANCOURT-LE-GRAND.
- **Madame PEREIRA Corinne**
Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION
FONCTIONNELLE, demeurant à CHAUNY.
- **Monsieur PEREIRA Xavier**
Adjoint technique principal 1 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à
BRANCOURT-EN-LAONNOIS.

- **Madame PERY Nathalie née DE KEYSER**
Agent des services hospitaliers qualifié, GROUPE EPHESE, demeurant à HARCIGNY.
- **Monsieur POINDRON Thierry**
Agent de maîtrise territorial principal, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à VESLUD.
- **Monsieur PONCELET Patrick**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à BUCY-LE-LONG.
- **Monsieur PONTHEU Vincent**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE FISMES, demeurant à COURCELLES-SUR-VESLE.
- **Madame POTENSIER Maryse**
Aide soignante, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à REMIES.
- **Madame PREVOST Sylvie**
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à ESQUÉHERIES.
- **Monsieur PREVOT Rémy**
Infirmier cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.
- **Madame PROIX Valérie née FILLEUL**
Infirmière en soins généraux, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à ESSIGNY-LE-PETIT.
- **Monsieur QUALITE Philippe**
Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE CLICHY-SOUS-BOIS, demeurant à DOMPTIN.
- **Madame QUINEAU Caroline**
Agent social, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.
- **Monsieur RAMELET Christian**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à HIRSON.
- **Monsieur REBELO Carlos**
Adjoint technique principal, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.
- **Madame REBOUT Frédérique**
Adjoint administratif principal 1 cl, CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE GAGNY, demeurant à AMBLENY.

- **Monsieur ROBACHE Philippe**
Adjoint technique territorial 2 cl, COMMUNE D'AMBLENY, demeurant à AMBLENY.

- **Monsieur ROGER Christian**
Adjoint technique territorial principal 1 cl / opérateur sig, COMMUNAUTÉ
d'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame ROGER Karine née BOITTE**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE
LA SERRE, demeurant à VIVAISE.

- **Madame ROYER Murielle née DUPONT**
Infirmière diplômée d'État, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES
BRISSET, demeurant à HIRSON.

- **Madame SABLAIN Claire née DELETTRE**
Infirmière d'État classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à
CHAUNY.

- **Madame SABLAIN Nathalie née CORDIER**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à
TRAVECY.

- **Madame SABLAIN Valérie**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-
QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame SARAZIN Sabine**
Agent des services hospitaliers qualifié, GROUPE EPHESE, demeurant à GUISE.

- **Madame SEIGNEUR Tonia**
Aide soignante auxiliaire puéricultrice, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE
SOISSONS, demeurant à BRAINE.

- **Monsieur SENECHAL Éric**
Adjoint technique territorial principal 1 cl / chauffeur, COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame SERIN Valérie née BROSSART**
Animatrice, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à MESBRECOURT-
RICHECOURT.

- **Monsieur SUEUR Gilles**
Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à
TERGNIER.

- **Madame TARLIER Roseline née PRUVOST**
Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SOISSONS.

- **Monsieur TELLIER Michel**
Conseiller municipal, COMMUNE DE MONTCORNET, demeurant à MONTCORNET.
- **Monsieur THEVENIN Joël**
Adjoint au maire, COMMUNE D'UGNY-LE-GAY, demeurant à UGNY-LE-GAY.
- **Madame THIL Valérie née BOULME**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Madame TILMANT Michèle née ARMAND**
Infirmière, GROUPE EPHESE, demeurant à VERVINS.
- **Monsieur TRIPETTE Alain**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.
- **Madame UROS Isabelle**
Attaché principal / chargé de mission commerce et artisanat, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Madame VANMEERBECK Monique née FONTAINE**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à PARPEVILLE.
- **Madame VASSEUR Isabelle née LEROUX**
Rédacteur principal 1 cl, PARIS - VALLÉE DE LA MARNE, demeurant à MARIGNY-EN-ORXOIS.
- **Madame VAUTHIER Christelle née PROT**
Rédacteur principal 1 cl, COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-AISNE, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.
- **Monsieur VERONESE Thierry**
Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT DE L'OISE, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.
- **Monsieur VIEVILLE Lionnel**
Technicien principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à MACOGNY.
- **Madame VINCENT MEILEN Claire née PETITBON**
Aide soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à VILLEQUIER-AUMONT.
- **Madame WALLET Isabelle née BOUXIN**
Auxiliaire de puériculture, GROUPE EPHESE, demeurant à FLAVIGNY-LE-GRAND-ET-BEAURAIN.

- Monsieur WALLE Xavier-Yank

Aide soignant, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS, demeurant à FLAVY-LE-MARTEL.

- Madame WARET Catherine née MAFILLE

Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à LE NOUVION-EN-THIÉRACHE.

- Monsieur ZULIANI Gabriel

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE REIMS, demeurant à CORBENY.

Article 3 : la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon OR est décernée à :

- Madame ADRIEN Edwige née AVOT

Agent des services hospitaliers qualifié, GROUPE EPHESE, demeurant à FESTIEUX.

- Madame ATANE Christine

Adjoint administratif, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS, demeurant à BONNEIL.

- Monsieur AUBERT Éric

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à VAUCELLES-ET-BEFFECOURT.

- Monsieur BAIL Frédéric

Adjoint technique territorial principal 1 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- Madame BERNARD Anne née DUTAILLY

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VILLEMONTAIRE.

- Madame BIANCHINI Nathalie née THIERRY

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à ACHERY.

- Madame BIELLMANN Chantal née KAUFF

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur BIENFAIT Thierry

Ingénieur en chef, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à MOULINS.

- Monsieur BLONDELLE Xavier

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- **Madame BOISSOL Isabelle**
Conseillère municipale, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à VAUXBUIN.
- **Madame BOUDSOCQ Valérie**
Assistant médico administratif, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à SAINT-GOBAIN.
- **Madame CARLIER Sylvie née FIQUET**
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.
- **Madame CARPENTIER Catherine née DRUEZ**
Technicienne de laboratoire, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à REMAUCOURT.
- **Monsieur CARTEAU Philippe**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à CUFFIES.
- **Madame CAZE Sandrine**
Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à OMISSY.
- **Madame COURTOIS Véronique née TORDEUX**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à MONT-NOTRE-DAME.
- **Monsieur COUVÉE Luc**
Agent de maîtrise principal / photographe, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Monsieur DAUTREMAY Daniel**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à HIRSON.
- **Madame DAVID Valérie née BARROIRE**
Ouvrier principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT.
- **Monsieur DECAMPS Jean-Marie**
Ouvrier principal, GROUPE EPHESE, demeurant à GUISE.
- **Madame DELACOURT Catherine**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à MAISSEMY.
- **Madame DELAIRE Valérie née FAGNART**
Attaché / chargé de mission, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame DELCAMBRE Blandine**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à MORCOURT.

- **Monsieur DÉMOULIN François**
Agent de maîtrise, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE, demeurant à BRISSY-HAMÉGICOURT.

- **Madame DESTRAIN Sandrine née LAVIGNE**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.

- **Monsieur DUBOIS Jean-Louis**
Adjoint technique principal 1 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à BAGNEUX.

- **Monsieur DUCHENE René**
Premier adjoint au maire, COMMUNE DE MONTIGNY-SOUS-MARLE, demeurant à MONTIGNY-SOUS-MARLE.

- **Madame DUFOUR Marie-Thérèse née MARTIN**
Chargé de contentieux, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à CLACY-ET-THIERRET.

- **Monsieur FETON Luc**
Directeur de police municipale / directeur de la sécurité et de la tranquillité publique, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.

- **Madame FLAMENT Josiane**
Aide soignante, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à BERTAUCOURT-ÉPOURDON.

- **Madame FRAISSE Sandrine**
Diététicien classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à CHAUNY.

- **Madame GAUDEFRIN Véronique**
Adjoint administratif principal, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- **Monsieur GOFFART Laurent**
Attaché / responsable du service guichet des associations, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame GRAZIUSO Thérèse née DELFORGE**
Adjoint administratif principal 1 cl, SYNDICAT INTERCOMMUNAL SECRETARIAT VAL PETIT MORIN, demeurant à VIELS-MAISONS.

- **Monsieur GRUMETZ Dominique**
Conseiller supérieur socio-éducatif, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à CLASTRES.

- **Monsieur HANNARD Jean-Luc**
Responsable cellule sureté tranquillité résidentielle, CLESENCE, demeurant à MENNEVRET.

- **Madame HAULIN Virginie**
Manipulatrice radiologie, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à LE HÉRIE-LA-VIÉVILLE.

- **Madame HERBERT Isabelle née DEMARLY**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à MALZY.

- **Madame HERMI Farida née HALFAOUI**
Responsable gouvernance, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à COURMELLES.

- **Monsieur HIBLOT Bruno**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE MONT-SAINT-PÈRE, demeurant à MONT-SAINT-PÈRE.

- **Monsieur IDELOT Dominique**
Adjoint administratif principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LAON.

- **Monsieur INCERTI Francis**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- **Monsieur KULIFAJ Gérard**
Adjoint technique principal 1 cl, GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à BELLEU.
- **Monsieur LAFOREST Bruno**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- **Madame LARTIZIEN Nathalie née FRANCOIS**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.

- **Monsieur LARZILLIERE Laurent**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à HIRSON.

- **Monsieur LEBRUN Hervé**
Ouvrier principal, GROUPE EPHESE, demeurant à SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT.

- **Madame LECLERCQ Catherine née TASSART**
Rédacteur principal 1 cl / contrôleur de gestion ressources humaines, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Monsieur LECQ Alain**
Adjoint technique territorial principal 1 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.
- **Monsieur LEMAIRE Gérard**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SÉRY-LES-MÉZIÈRES, demeurant à SÉRY-LES-MÉZIÈRES.
- **Madame LIENARD Pascale**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à ESQUÉHERIES.
- **Madame LUDCZAK Caterina née LAI**
Cadre de santé paramédicale, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à GAUCHY.
- **Madame MACAIGNE Françoise née GREGOIRE**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à NOYALES.
- **Madame MAILLET Muriel**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE.
- **Monsieur MARTIN Jacques**
Maire, COMMUNE DE JUMENCOURT, demeurant à JUMENCOURT.
- **Monsieur MELLOULI Hamid**
Manipulateur radio classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE CHAUNY, demeurant à VERSIGNY.
- **Madame METTE Brigitte**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE GUISE, demeurant à SEBONCOURT.
- **Monsieur MOISSERON Jean-Pierre**
Assistant d'enseignement artistique principal 1 cl / professeur de flûte, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Madame MORIN Sylvie**
Assistant médico administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.
- **Madame MOUFLE Martine née RENAUT**
Auxiliaire de puériculture classe supérieure, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à BICHANCOURT.

- Madame NIAY Nathalie née BRIDE

Assistant de conservation principal 1 cl / directrice de la médiathèque, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à MAYOT.

- Madame OBRY Véronique née LERICHE

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à LESQUIELLES-SAINT-GERMAIN.

- Madame PARCHEMINIER Véronique

Adjoint technique territorial principal 2 cl / atsem, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur PARRA Laurent

Ouvrier professionnel, CENTRE HOSPITALIER GÉRONTOLOGIQUE, demeurant à REMIGNY.

- Madame PAWLICKI Cathy née DRUBIGNY

Infirmière cadre de santé paramédicale, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à MOLINCHART.

- Madame PELLETIER Nathalie née MARATRAT

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à LE NOUVION-EN-THIÉRACHE.

- Monsieur PETERLE Fabrice

Technicien principal 2 cl, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame PINTA-GAUDET Sophie née PINTA

Médecin territorial hors classe, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Monsieur PLADER Pascal

Technicien de laboratoire classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à ARTEMPS.

- Madame PLISTA Catherine née DELOIZY

Auxiliaire de puériculture principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à CORBENY.

- Monsieur PONCHAUX Thierry

Adjoint technique territorial principal 1 cl / agent d'accueil régie, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame PONSARD Corinne

Adjoint administratif principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LAON.

- **Madame RAVAUX Fabienne**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à HIRSON.
- **Madame RICHEL Véronique**
Infirmière cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à GRICOURT.
- **Monsieur ROHAT Franck**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.
- **Madame RONSAUX Florence née TOISON**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.
- **Monsieur ROSIER Laurent**
Adjoint administratif principal 2 cl, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à AULNOIS-SOUS-LAON.
- **Madame SAINT-MAIXENT Brigitte née LAFOLIE**
Adjoint technique territorial principal 1 cl des établissements d'enseignement, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BRANCOURT-LE-GRAND.
- **Madame SASSI Nadia**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.
- **Monsieur SORHAINDO Émile**
Aide soignant, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.
- **Madame STAQUET Frédérique**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX, demeurant à HAUTEVESNES.
- **Madame STOURBE Betty née VERDAT DU TREMBLAY**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à PINON.
- **Monsieur SZWECHOWIEZ Philippe**
Chef de service de police municipale / policier municipal - chef de service - responsable administratif, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Madame TATINCLAUX Martine née GONDREXON**
Directrice hôpital, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à SAINT-MICHEL.

- Monsieur TRANCOIS David

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE LE NOUVION-EN-THIÉRACHE,
demeurant à LE NOUVION-EN-THIÉRACHE.

- Monsieur TREHEL Thierry

Technicien des services opérationnels en chef, VILLE DE PARIS, demeurant à SAINT-MICHEL.

- Monsieur TUPET Fabrice

Technicien supérieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à VERMAND.

- Monsieur VASSEUR Éric

Infirmier cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL SAINT-QUENTIN, demeurant à PONTRUET.

- Madame VENET Valérie née DELPLACE

Adjoint administratif 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SERAUCOURT-LE-GRAND.

- Monsieur VILAIN Bernard

Attaché principal, COMMUNE D'HIRSON, demeurant à SAINT-MICHEL.

- Madame WILLOCQ Laurence

Adjoint technique principal 1cl, COMMUNE DE CHARLY-SUR-MARNE, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Laon, le 16 décembre 2022


Thomas Campeaux

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

02-2023-01-11-00003

Arrêté n°2023-09 renouvelant l'agrément d'un
médecin généraliste agréé



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET
DES SOLIDARITÉS**

Arrêté n° 2023-09 renouvelant l'agrément d'un médecin généraliste agréé

**LE PRÉFET DE L' AISNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986, modifié dans sa rédaction par le décret du 11 mars 2022, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime des congés de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret du Président de la République du 26 mai 2021 nommant M. Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne ;

VU l'arrêté du Premier ministre et du Ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Bertrand VANDEMOORTELE, en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021-28 du 25 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021-37 du 29 juin 2021 portant délégation de signature concernant les missions relevant des champs de compétence de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021-63 du 30 juin 2021 relatif à la subdélégation du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

VU l'arrêté du 7 janvier 2020 désignant M. le Docteur Frédéric LAPERSONNE en qualité de médecin généraliste agréé pour 3 ans à compter du 13 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT le courrier de M. le Docteur Frédéric LAPERSONNE du 3 août 2022 ;

CONSIDÉRANT l'avis de la chambre syndicale des médecins de l'Aisne du 6 septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du conseil de l'ordre des médecins du département de l'Aisne du 22 novembre 2022 ;

SUR proposition du Directeur Général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'agrément de M. le Docteur Frédéric LAPERSONNE, médecin généraliste, est renouvelé pour une durée de trois ans à compter du 13 mars 2023.

Article 2 : Un exemplaire du présent arrêté est notifié à M. le Docteur Frédéric LAPERSONNE.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne, le directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France et le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Fait à LAON, le

11 JAN. 2023

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur départemental de l'emploi,
du travail et des solidarités
Le Chef de Pôle

Anne-Sophie BELOUIS.

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

02-2023-01-12-00002

Arrêté n°2023-05 portant modification de
l'arrêté du 12 février 2019 portant
renouvellement d'agrément d'un organisme de
services à la personne n°SAP/507465441

Arrêté portant modification de l'arrêté du
12 février 2019 portant renouvellement d'agrément
d'un organisme de services à la personne
n°SAP / 507465441

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

- Vu** le code du travail et notamment les articles L.7232-1 à L.7233-8, R.7232-1 à R.7233-12, D.7233 à D. 7233-11 ;
- Vu** le décret du président de la République, en date du 26 mai 2021, nommant Monsieur Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne,
- Vu** l'arrêté du 1^{er} octobre 2018 fixant le cahier des charges prévu au 2^o de l'article R. 7232- du code du travail ;
- Vu** l'arrêté du 12 février 2019 portant sur le renouvellement d'agrément d'un organisme de Services à la personne (SAP) numéro SAP / 507465441 ;
- Vu** l'arrêté du premier ministre et du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de Monsieur Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;
- Vu** l'arrêté n°2021-37 du 29 juin 2021 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;
- Vu** l'arrêté n°2021-63 du 30 juin 2021 relatif à la subdélégation du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne donnant délégation de signature à Madame Nathalie LENOTTE, responsable du pôle développement de l'emploi et des territoires ;

Considérant que l'agrément en lien avec les enfants de – 3 ans, et – 18 ans en situation du handicap, prévue à l'article D. 7231-1 du code du travail, a été accordé, en date du 12 février 2019 à Monsieur Joël CHAULET, en qualité de gérant de la SARL A2micile Saint-Quentin – Azaé dont le siège social est situé 68 bis boulevard Victor Hugo – 02100 SAINT QUENTIN ;

Considérant la copie de la situation au répertoire sirène du 04 janvier 2023, précisant la création d'un nouvel établissement au 5 rue Pierre Sémard – 02400 ETAMPES SUR MARNE ;

ARRÊTE

Article 1. – L'article 1 de l'arrêté du 12 février 2019 portant sur le renouvellement d'agrément d'un organisme de SAP numéro SAP / 507465441 susvisé est modifié comme suit :

« L'agrément de la SARL A2micile Saint-Quentin- Azaé est accordé pour une durée de cinq ans à compter du 4 mars 2019.

La SARL A2micile Saint-Quentin- Azaé a son siège social au 68 bis boulevard Victor Hugo – 02100 SAINT QUENTIN et compte un établissement au 5 rue Pierre Sémard – 02400 ETAMPES SUR MARNE

La demande de renouvellement devra être déposée dans les conditions habituelles fixées par l'article R. 7232-8 du code du travail, au plus tard, trois mois avant la fin de cet agrément ».

Article 1 – Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté et de sa publication au registre des actes administratifs.

A Laon, le 12 JAN. 2023

Pour le préfet et par délégation,

Pour le directeur départemental de l'emploi,
du travail et des solidarités de l'Aisne,

La responsable du pôle développement
de l'emploi et des territoires et par délégation,


Nathalie LENOTTE

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

02-2023-01-12-00004

Récépissé n°2022-131 de déclaration d'un
organisme de services à la personne enregistré
sous le n°SAP/921117677

Récépissé de déclaration d'un organisme de
services à la personne enregistré sous le
N° SAP/921117677

(Article L. 7232-1-1 du code du travail)

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Vu le décret du président de la République, en date du 26 mai 2021, nommant Monsieur Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du premier ministre et du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-37 du 29 juin 2021 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-63 du 30 juin 2021 relatif à la subdélégation du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne donnant délégation de signature à Madame Nathalie LENOTTE, responsable du pôle développement de l'emploi et des territoires ;

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne (SAP) a été déposée auprès de la DDETS de l'Aisne, le 28 novembre 2022 par Monsieur Fabrice FREMONT, en qualité de gérant de l'entreprise FREMONT Fabrice « Coach sportif » dont le siège social est situé 10 rue du Cardinal Saliège – 02100 SAINT QUENTIN et enregistré sous le n° SAP/921117677 pour l'activité suivante :

-- Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-18 du code du travail.

Sous ces réserves, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration pourrait être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de la DDETS de l'Aisne ;
- d'un recours hiérarchique adressé au Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique / Direction générale des entreprises / Mission des services à la personne, personne / 61 boulevard Vincent Auriol – Bât. Sieyes – Télédéc 171 / 75703 Paris Cedex 13 ;
- d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la notification en saisissant le tribunal administratif, en « Télérecours citoyen » au lien suivant : www.telerecours.fr, ou par courrier : 14 rue Lemerchier / 80000 Amiens.

A Laon, **12 JAN. 2023**

Pour le préfet et par délégation,

Pour le directeur départemental de l'emploi,
du travail et des solidarités de l'Aisne,

La responsable du pôle développement
de l'emploi et des territoires et par délégation,


Nathalie LENOTTE

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

02-2023-01-12-00006

Récépissé n°2023-04 de déclaration d'un
organisme de services à la personne enregistré
sous le n°SAP/897848792

Récépissé de déclaration d'un organisme de
services à la personne enregistré sous le
N° SAP/897848792

(Article L. 7232-1-1 du code du travail)

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Vu le décret du président de la République, en date du 26 mai 2021, nommant Monsieur Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du premier ministre et du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-37 du 29 juin 2021 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-63 du 30 juin 2021 relatif à la subdélégation du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne donnant délégation de signature à Madame Nathalie LENOTTE, responsable du pôle développement de l'emploi et des territoires ;

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne (SAP) a été déposée auprès de la DDETS de l'Aisne, le 04 janvier 2023 par Monsieur Sébastien SARASIN, en qualité de gérant de l'entreprise SARASIN Sébastien « Seb services » dont le siège social est situé 4 rue du Cinquième Zouaves – 02880 CROUY et enregistré sous le n° SAP/897848792 pour les activités suivantes :

- Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage ;
- Travaux de petit bricolage dits "hommes toutes mains".

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-18 du code du travail.

Sous ces réserves, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration pourrait être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de la DDETS de l'Aisne ;
- d'un recours hiérarchique adressé au Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique / Direction générale des entreprises / Mission des services à la personne, personne / 61 boulevard Vincent Auriol – Bât. Sieyes – Télédoc 171 / 75703 Paris Cedex 13 ;
- d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la notification en saisissant le tribunal administratif, en « Télérecours citoyen » au lien suivant : www.telerecours.fr, ou par courrier : 14 rue Lemerchier / 80000 Amiens.

A Laon, 12 JAN. 2023

Pour le préfet et par délégation,

Pour le directeur départemental de l'emploi,
du travail et des solidarités de l'Aisne,

La responsable du pôle développement
de l'emploi et des territoires et par délégation,

Nathalie LENOTTE



Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

02-2023-01-12-00003

Récépissé n°2023-06 de déclaration d'un
organisme de services à la personne enregistré
sous le n°SAP/507465441

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP/507465441

(Article L. 7232-1-1 du code du travail)

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Vu le décret du président de la République, en date du 26 mai 2021, nommant Monsieur Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du premier ministre et du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-37 du 29 juin 2021 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-63 du 30 juin 2021 relatif à la subdélégation du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne donnant délégation de signature à Madame Nathalie LENOTTE, responsable du pôle développement de l'emploi et des territoires ;

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne (SAP) a été déposée auprès de la DDETS de l'Aisne, le 04 janvier 2023 par Monsieur Joël CHAULET, en qualité de gérant de la SARL A2micile Saint-Quentin – Azaé dont le siège social est situé 68 bis boulevard Victor Hugo et compte un établissement au 5 rue Pierre Sémard – 02400 ETAMPES SUR MARNE et enregistré sous le n° SAP/507465441 pour les activités suivantes :

- Entretien de la maison et travaux ménagers ;
- Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage ;
- Garde d'enfants de plus de trois ans à domicile ;
- Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux courses ;
- Livraison de courses à domicile ;
- Soins et promenade d'animaux de compagnie, à l'exception des soins vétérinaires et du toilettage, pour les personnes dépendantes ;
- Accompagnement des enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements ;

- Accompagnement des personnes qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle (hors personnes âgées ou handicapées ou atteintes de pathologies chroniques), en dehors de leur domicile (promenade, transport, actes de la vie courante) ;
- Assistance aux personnes (hors personnes âgées ou handicapées ou atteintes de pathologies chroniques ou familles fragilisées) qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux ;

Cette déclaration d'activité couvre deux activités s'exerçant sur le département de l'Aisne, qui ont fait l'objet de l'agrément n°SAP / 507464441 :

- Garde d'enfants à domicile y compris les enfants de moins de trois ans et de moins de dix-huit ans en situation du handicap ;
- Accompagnement des enfants y compris les enfants de moins de trois ans et de moins de dix-huit ans en situation du handicap, dans leurs déplacements.

Elle couvre, entre autre, deux activités relevant du régime de l'autorisation en mode prestataire et s'exerçant sur le département de l'Aisne suivant :

- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide personnes âgées ou handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin de telle prestations à leur domicile ou l'aide personnelle à domicile aux familles fragilisées, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux ;
- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées ou atteintes de pathologies chroniques ou l'aide personnelle à domicile aux familles fragilisées, dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante).

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-18 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-15, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément.

De même, en application de l'article D. 312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une autorisation n'ouvrent droit à ces dispositions que si l'organisme a préalablement obtenu l'autorisation ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous ces réserves, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration pourrait être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de la DDETS de l'Aisne ;
- d'un recours hiérarchique adressé au Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique / Direction générale des entreprises / Mission des services à la personne, personne / 61 boulevard Vincent Auriol – Bât. Sieyes – Télédéc 171 / 75703 Paris Cedex 13 ;
- d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la notification en saisissant le tribunal administratif, en « Télérecours citoyen » au lien suivant : www.telerecours.fr, ou par courrier : 14 rue Lemerchier / 80000 Amiens.

A Laon, 12 JAN. 2023

Pour le préfet et par délégation,

Pour le directeur départemental de l'emploi,
du travail et des solidarités de l'Aisne,

La responsable du pôle développement
de l'emploi et des territoires et par délégation,


Nathalie LENOTTE

SSB: 1111

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

02-2023-01-12-00005

Récépissé n°2023-07 de déclaration d'un
organisme de services à la personne enregistré
sous le n°SAP/919295360

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP/919295360

(Article L. 7232-1-1 du code du travail)

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Vu le décret du président de la République, en date du 26 mai 2021, nommant Monsieur Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du premier ministre et du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-37 du 29 juin 2021 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-63 du 30 juin 2021 relatif à la subdélégation du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne donnant délégation de signature à Madame Nathalie LENOTTE, responsable du pôle développement de l'emploi et des territoires ;

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne (SAP) a été déposée auprès de la DDETS de l'Aisne, le 09 janvier 2023 par Monsieur Eric VASSEUR, en qualité de gérant de l'entreprise VASSEUR Eric « Rico services » dont le siège social est situé 9 rue du Limousin – 02680 GRUGIES et enregistré sous le n° SAP/919295360 pour les activités suivantes :

- Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage ;
- Travaux de petit bricolage dits "hommes toutes mains".

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-18 du code du travail.

Sous ces réserves, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration pourrait être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet :

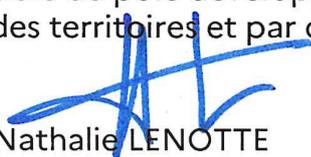
- d'un recours gracieux auprès de la DDETS de l'Aisne ;
- d'un recours hiérarchique adressé au Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique / Direction générale des entreprises / Mission des services à la personne, personne / 61 boulevard Vincent Auriol – Bât. Sieyes – Télédoc 171 / 75703 Paris Cedex 13 ;
- d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la notification en saisissant le tribunal administratif, en « Télérecours citoyen » au lien suivant : www.telerecours.fr, ou par courrier : 14 rue Lemerchier / 80000 Amiens.

A Laon, 12 JAN. 2023

Pour le préfet et par délégation,

Pour le directeur départemental de l'emploi,
du travail et des solidarités de l'Aisne,

La responsable du pôle développement
de l'emploi et des territoires et par délégation,


Nathalie LENOTTE

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

02-2023-01-12-00007

Récépissé n°2023-08 de déclaration d'un
organisme de services à la personne enregistré
sous le n°SAP/800051666

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP/800051666

(Article L. 7232-1-1 du code du travail)

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5 ;

Vu le décret du président de la République, en date du 26 mai 2021, nommant Monsieur Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du premier ministre et du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-37 du 29 juin 2021 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand VANDEMOORTELE en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne ;

Vu l'arrêté n°2021-63 du 30 juin 2021 relatif à la subdélégation du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Aisne donnant délégation de signature à Madame Nathalie LENOTTE, responsable du pôle développement de l'emploi et des territoires ;

CONSTATE

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne (SAP) a été déposée auprès de la DDETS de l'Aisne, le 04 janvier 2023 par Madame Louison TANET, en qualité de gérante de la SARL SERVICE ESPACES VERTS dont le siège social est situé 6 rue de Clairefontaine – 02330 VALLEES EN CHAMPAGNE et enregistré sous le n° SAP/800051666 pour l'activité suivante :

- Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-18 du code du travail.

Sous ces réserves, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration pourrait être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de la DDETS de l'Aisne ;
- d'un recours hiérarchique adressé au Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique / Direction générale des entreprises / Mission des services à la personne, personne / 61 boulevard Vincent Auriol – Bât. Sieyes – Télédock 171 / 75703 Paris Cedex 13 ;
- d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la notification en saisissant le tribunal administratif, en « Télérecours citoyen » au lien suivant : www.telerecours.fr, ou par courrier : 14 rue Lemerchier / 80000 Amiens.

A Laon, 12 JAN. 2023

Pour le préfet et par délégation,

Pour le directeur départemental de l'emploi,
du travail et des solidarités de l'Aisne,

La responsable du pôle développement
de l'emploi et des territoires et par délégation,


Nathalie LENOTTE

Direction départementale des territoires

02-2023-01-12-00008

Arrêté n°2023/ENV/PPE/001 portant
renouvellement de l'autorisation
environnementale accordée à GrandSoissons
Agglomération pour l'épandage agricole des
boues de la station d'épuration situé sur la
commune de Pommiers

Arrêté n°2023/ENV/PPE/001 portant renouvellement
de l'autorisation environnementale accordée à
GrandSoissons Agglomération pour l'épandage
agricole des boues de la station d'épuration situé sur
la commune de Pommiers

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code de la santé publique ;

VU le code de l'environnement et notamment les articles L. 214-1 et suivants et R. 214-1 et suivants ;

VU le décret du Président de la République du 26 mai 2021 nommant M. Thomas CAMPEAUX, préfet de l'Aisne ;

VU l'arrêté ministériel du 8 janvier 1998 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles pris en application du décret n° 97-1133 du 8 décembre 1997 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées ;

VU l'arrêté ministériel du 30 avril 2020 modifié précisant les modalités d'épandage des boues issues du traitement des eaux usées urbaines pendant la période de COVID-19 ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 décembre 1978 modifié portant règlement sanitaire départemental ;

VU l'arrêté préfectoral LE/2007/134 du 27 août 2007 autorisant la communauté d'agglomération du Soissonnais, en application de l'article L. 214-3 du code de l'environnement, à épandre les boues issues de la station d'épuration de Pommiers sur le territoire de 41 communes de l'Aisne ;

VU la demande de renouvellement d'autorisation présentée par GrandSoissons Agglomération déclarée complète et régulière le 17 novembre 2022, enregistrée sous le numéro 02-2020-00166 et relative à l'épandage des boues de la station d'épuration de Pommiers sur le territoire de trente-cinq (35) communes de l'Aisne ;

VU les avis du 5 janvier 2022 et du 17 novembre 2022 de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France ;

VU l'avis de GrandSoissons Agglomération en date du 3 janvier 2023 sur le projet d'arrêté transmis le 1^{er} décembre 2022 ;

Considérant l'intérêt du recyclage en agriculture des boues de la station d'épuration de Pommiers ;

Considérant que le suivi des épandages fait l'objet annuellement d'un suivi agronomique sur les sols permettant de s'assurer de l'innocuité des épandages sur les sols et les plantes ;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le plan d'épandage approuvé par l'arrêté préfectoral du 27 août 2007 pour retirer du périmètre des parcelles ayant une aptitude d'épandage de 0 (épandage interdit) et les communes de Abbecourt, Braine, Courcelle-sur-Vesle, Dhuizel, Mont-Notre-Dame, Paars, Quierzy et Vauxtin ;

Considérant que la variation proposée du périmètre initial arrêté le 27 août 2007 nécessite une modification sans enquête publique du plan d'épandage en application de la circulaire du 18 avril 2005 ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Objet de l'autorisation

GrandSoissons Agglomération, ci après nommé « le producteur de boues », est autorisé à réaliser les épandages des boues de la station d'épuration de Pommiers dans l'Aisne sur les trente-trois (33) communes suivantes : Acy, Ambleny, Berny-Rivière, Béthancourt-en-Vaux, Beugneux, Bucy-le-Long, Caillouël-Crépigny, Chavigny, Chevresis-Monceau, Courmelles, Crouy, Cuffies, Cuisy-en-Almont, Cutry, Juvigny, La Ferté-Chevresis, Mercin-et-Vaux, Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, Noyant-et-Aconin, Osly-Courtil, Oulchy-le-Château, Pargny-les-Bois, Pernant, Pommiers, Ressons-le-Long, Saconin-et-Breuil, Septmonts, Soissons, Tartiers, Vauxbuin, Vauxrezis et Villeneuve-Saint-Germain dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur conformément aux éléments techniques figurant dans le dossier présenté et en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions du présent arrêté.

La liste des parcelles concernées est présentée en annexe 1.

La surface totale du périmètre correspondant à la superficie de l'ensemble des parcelles agricoles est de 1966,13 ha dont 1714,11 ha sont épandables.

Les travaux projetés sont rangés sous la rubrique, définie à l'article R. 214-1 du code de l'environnement, énoncée ci-dessous :

Rubrique de la nomenclature	Volume de l'opération	Régime
2.1.3.0	Épandage de boues issues du traitement des eaux usées, la quantité de boues épandues dans l'année, produites dans l'unité de traitement considérée, présentant les caractéristiques suivantes : 1° Quantité de matière sèche supérieure à 800 t/an ou azote total supérieur à 40 t/an (A) ; 2° Quantité de matière sèche comprise entre 3 et 800 t/an ou azote total compris entre 0,15 t/an et 40 t/an (D).	Autorisation

Le tonnage recyclé dans l'Aisne dans le cadre de ce périmètre est limité à **5200 tonnes/an** de boues déshydratées chaulées.

Article 2 : Caractéristiques des ouvrages et des boues épandues

La filière boues de la station d'épuration de Pommiers est constituée d'un système d'épaississement par centrifugeuse, de déshydratation des boues sur filtre presse avec un conditionnement chimique par injection de chlorure ferrique et lait de chaux.

Les boues déshydratées et chaulées sont entreposées dans un ouvrage d'une superficie de 1450 m² couvert, alvéolé et désodorisé sur le site de la station représentant une capacité de stockage de neuf (9) mois. Il est constitué de neuf (9) cellules indépendantes.

Pendant la période d'épandage (de juillet à octobre), les aires de stockage décentralisées sont aménagées de manière à éviter tout ruissellement et toute percolation. Le stockage ne concerne que les boues nécessaires à la campagne d'épandage.

Les boues épandues sont solides et stabilisées.

Article 3 : Prescriptions spécifiques

L'implantation de stockage en bout de champ doit respecter les distances minimales définies par la réglementation.

Les boues doivent être enfouies sous 48 heures après épandage, sauf en cas de conditions climatiques particulières rendant l'enfouissement impossible dans ce délai.

Un exemplaire signé des conventions entre producteur de boues et l'utilisateur pour la valorisation agricole doit être remis à chaque exploitant.

Article 4 : Traçabilité du plan d'épandage

Un registre d'épandage conforme à l'arrêté ministériel du 8 janvier 1998 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles est tenu à jour et mis à disposition du service chargé de la police de l'eau. Il est conservé pendant 10 ans.

Celui-ci est également transmis à la Mission d'utilisation agricole des déchets de l'Aisne.

Article 5 : Documents de suivi et de gestion

Le producteur de boues transmet aux autorités administratives, les données relatives aux campagnes d'épandage via l'application informatique VERSEAU ou en les saisissant directement dans l'application informatique SILLAGE.

Article 6 : Suivi de la qualité des sols des boues

L'épandage des boues ne peut être réalisé que si :

- les boues respectent les teneurs en éléments métalliques et organiques fixées par l'annexe I de l'arrêté ministériel du 8 janvier 1998 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles ;
- les flux cumulés sur une période de 10 ans apportés par les boues n'excèdent pas pour un des éléments ou composés traces les limites figurant aux tableaux 1a ou 1b de l'annexe I de l'arrêté ministériel du 8 janvier 1998 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles.

Article 7 : Non-conformité des boues et solution alternative

La direction départementale des territoires de l'Aisne peut faire réaliser aux frais du producteur de boues toute analyse nécessaire à la vérification de la conformité des boues par rapport aux valeurs autorisées ainsi que des analyses complémentaires des sols. Ces analyses inopinées restant dans le cadre du nombre prévu par la réglementation.

En cas de non-conformité aux valeurs définies par la réglementation, le pétitionnaire ne procède pas à l'épandage des boues concernées et s'engage à les traiter dans une filière autorisée. Celle-ci doit être présentée à la direction départementale des territoires – service environnement par le producteur de boues.

Article 8 : Durée de validité de l'autorisation

La présente autorisation est accordée pour une durée de 10 ans à compter de la date de notification du présent arrêté.

Article 9 : Conformité au dossier et modifications

Les installations, ouvrages, travaux ou activités, objets de la présente autorisation, sont situés, installés et exploités conformément aux plans et contenu du dossier de renouvellement d'autorisation sans préjudice des dispositions de la présente autorisation.

Toute modification apportée aux ouvrages, installations, à leur mode d'utilisation, à l'exercice des activités et notamment les éventuelles extensions du périmètre d'épandage entraînant un changement notable des éléments du dossier de demande d'autorisation doit être portée, avant sa réalisation, à la connaissance du préfet.

Article 10 : Caractère de l'autorisation

L'autorisation est accordée à titre personnel, précaire et révocable sans indemnité de l'État exerçant ses pouvoirs de police.

Article 11 : Déclaration des accidents

GrandSoissons Agglomération est tenu de déclarer, dès qu'il en a connaissance, au préfet les accidents ou incidents intéressant les installations ou activités faisant l'objet de la présente autorisation.

En cas d'erreur ou d'accident de livraison (erreur de localisation de parcelle...), il est procédé à l'enlèvement des boues dans un délai maximum de 5 jours.

Sans préjudice des mesures prescrites par le préfet, le maître d'ouvrage doit prendre ou faire prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Le permissionnaire demeure responsable des accidents ou dommages qui sont la conséquence de l'activité ou de l'exécution des travaux et de l'aménagement.

Article 12 : Conditions de renouvellement de l'autorisation

Avant l'expiration de la présente autorisation, le pétitionnaire, s'il souhaite en obtenir le renouvellement, doit adresser au préfet une demande dans les délais fixés par le code de l'environnement.

Article 13 : Accès aux installations

Les agents chargés de la police de l'eau ont libre accès aux installations, ouvrages, travaux ou activités autorisés par la présente autorisation, dans les conditions fixées par le code de l'environnement.

Ils peuvent demander communication de toute pièce utile au contrôle de la bonne exécution du présent arrêté.

Article 14 : Droits des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 15 : Autres réglementations

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le bénéficiaire de l'autorisation de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Article 16 : Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté est transmise à la mairie des communes de Acy, Ambleny, Berny-Rivière, Béthancourt-en-Vaux, Beugneux, Bucy-le-Long, Caillouël-Crépigny, Chavigny, Chevresis-Monceau, Courmelles, Crouy, Cuffies, Cuisy-en-Almont, Cutry, Juvigny, La Ferté-Chevresis, Mercin-et-Vaux, Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, Noyant-et-Aconin, Osly-Courtil, Oulchy-le-Château, Pargny-les-Bois, Pernant, Pommiers, Ressons-le-Long, Saconin-et-Breuil, Septmonts, Soissons, Tartiers, Vauxbuin, Vauxrezis et Villeneuve-Saint-Germain pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Le présent arrêté est mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne (<https://www.aisne.gouv.fr/>) pendant une durée d'au moins six (6) mois.

Article 17 : Voies et délais de recours

Conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, le présent arrêté est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent :

- par le pétitionnaire, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision lui a été notifiée ;
- par les tiers, dans un délai d'un an à compter de la publication au recueil des actes administratifs ou de l'affichage de cette décision. Si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de cette décision, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais précités.

Article 18 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne, le sous-préfet de Soissons, les maires des communes concernées et le directeur départemental des territoires de l'Aisne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne, et dont une copie est adressée pour information :

- au chef du service départemental de l'Office français pour la biodiversité,
- au président de la chambre d'agriculture de l'Aisne,
- au président de la Mission d'utilisation agricole des déchets de l'Aisne,
- au directeur général de l'Agence régionale de santé des Hauts-de-France,
- à la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France,
- à la directrice territoriale de la division vallées de l'Oise de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

À Laon, le **12 JAN. 2023**

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Secrétaire Général


Alain NGOUOTO

**Annexe 1 : Parcelles concernées par le plan d'épandage de la station d'épuration de Pommiers
(GrandSoissons Agglomération)**

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
Acy	ZA	1	1,2
		41	
	ZA	51	8,03
		53	
		55	
		61	
		63	
		65	
		67	
		69	
	ZB	1	6,9
		2	
		3	
		4	
ZB	8	5,2	
ZT	20	1,86	
ZB	8	3,53	
ZD	2	6,9	
	4		
	5		
ZB	10	11,84	
	17		
ZE	10	11,84	
	2		
	4		
	5		
	56		
	6		
	7		
	8		
9			
ZP	1	4,34	
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
ZN	49	1,75	
	50		
	51		
	52		
ZM	14	1,3	
ZM	11	2,85	
	12		

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		13 16	
	ZL	39 40 41 42 43	5,87
	ZC	34 36 37 38 39 40	3,16
Ambleny	ZL	14 15	11,42
	ZL	10 8	47,31
	ZK	1 2 3	16,2
	ZK	13	32,36
	ZI	61 81 82 83 84 85	33,38
	ZH	213 47 48	4,99
	ZC	163 2	17,49
Anizy-le-Grand	D	140 227 228	23,59
	D	139	17
	ZH	10	
	D	125	11,6
Berny-Rivière	YA	1	36,06
Béthancourt-et-Vaux	ZD	8	1,92
Beugneux	ZE	49 50 51	2,24
	ZN	28 29 30	2,48

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		31	
	ZC	34 36 42	2,22
	ZD	13	2,55
	ZD	13 8 9	8,16
Bucy-le-Long	ZD	106 107 108 109	4,72
	ZD	54 58 59 60 61 62 63 64 65 66	4,81
	AA	1	5,92
	ZD	27 28 29 30 31 32 33 37 69 70 78 80 86 87 88 89	
	ZC	240	1,43
	ZC	166 167 169	1,43
	AB	193	0,7
	AB	150 151 152 153 154	3,12

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		155 156 157 158	
	ZK	24	1,57
	ZD	1 12 13 14 15 2 4 5 6	2,43
	ZC	207 208 209 210 211 212 213	2,6
Caillouël-Crépigny	ZI	32 33 37 38 43 44	5,66
	ZI	112 113	1,44
	ZI	8	1,15
	ZC	108 109 110 127	2,91
	ZC	23	0,89
	AB	13 24 25	5,41
	ZC	53 57	
	ZC	58 60 61 62 63 64	10,73
	ZD	1 2	5,65

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		3 4 5 6 7	
	ZE	4	4,66
	ZK	25 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37	
	ZE	2 6	1,41
	ZC	125 126 74 75 79 80	4,44
	ZI	102 103 19 21	3,14
	ZH	69 70 71 72 73 74	6,38
	ZH	15 16 17 18	2,59
	ZE	45	0,68
	ZH	1 4	6,75
Chavigny	ZA	27 28	5,3
	ZA	10 11 12 13	8,7

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		14 15 16 17 18 19 20 3 4 5 6 7 8 9	
	ZB	40 41 42 43	2,7
	ZI	42 43 44 45 46	9,2
	ZI	28 29 30 31 32 33	2,7
	ZI	11 12 13 5 6 7 8 9	5
	ZI	38 39	8
	ZA	23 24 25 26 27	3,84
	ZA	29	8,25
	ZI	38 39	1,24
	ZI	34 35	1,98

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
	ZB	47	7,66
	ZE	48	1,76
		49	
	ZC	49 51	1,32
ZE	54 55	8,59	
Chevresis-Monceau	ZD	12 13 8	11,1
	ZV	11 12 17	34,48
	ZE	17 19	20,65
	ZT	24 38 39	56,16
	ZV	6	12,27
	ZT	4	23,34
Courmelles	B	1075 1085 1087 436 438 440 451 454 457 458 470 471 472 474 477 478 701	10
	B	1075 1085 1087 436 438 440 451 454 457 458 470 471	8

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		472 474 477 478 481 701	
	A	28 409 411 415 416 424 427 441 442 8	37,39
Crouy	ZC	10 11 12 40 8	1,68
	C	2826 2828	5,86
	ZA	19 20 21 22 23 24	
Cuffies	ZA	10 12 34 39 4 40 47 48 7 8 9	38
	ZA	18 19	3,4
	ZH	13 15 2 29 30 31 42 44 46	16,9

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
	ZB	12 13 14	9,64
	ZB	1 2 3 4 5 54 57	5,4
	ZB	11	10,15
Cuisy-en-Almont	ZD	117 119 62	12,94
	ZK	33 35 9	7,06
	ZC	88 89 90 91 92	16,26
	ZC	58 59	15,41
	ZC	71	3,21
	ZC	102 103 80 81	15,14
	ZD	134 135 28 29 30 31 32 47 48 49 50 51 52 53	11,01
Cutry	YB	6	0,92
Juvigny	ZB	10 12 13 14 15	20,4

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		16 17 18 19 20 21 45 46 8 9	
	ZA	31	3,76
	ZB	1	0,79
La Ferté-Chevresis	ZB	44 45 46	1,75
	ZD	10	
Mercin-et-Vaux	A	105 106 1060 108 1081 111 112 113 1171 1376 1379 30 32 489 727 728 729 730 810 812 999	12,83
	A	1168 1169 1364 938	1,62
	A	114 127 128 129 130 131 132 133 1340 140	1,88

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)	
		22		
	A	204	2,14	
	A	10 1140 1142 17 18 19	3,19	
	YA	15 16 4 5 6 7 8	9,85	
	C	131 179 184 185 186 187 188 193 43 570 571 572 573 738 740 742 744 746 748	18,89	
	ZD	28	0,75	
	B	50	57,33	
	ZD	10 22 24 26 30 6 7 8		
	ZC	26 28 30		
	Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy	ZD	16 9	3,91

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
Noyant-et-Aconin	ZB	1029 1030 1031 1032 1033 1034	8,52
Osly-Courtil	ZB	130 131 132	1,52
	ZB	150 151	1,85
	ZE	7	0,4
	ZE	87	1,81
	ZE	149 151	2,28
	ZI	29 31 32	3,03
	ZI	77	0,42
	ZI	80 81	1,75
Oulchy-le-Château	ZN	10 6 8 9	5,27
	ZO	24 56	3,27
	ZO	18	2,39
Pargny-les-Bois	ZC	1	2,26
Pernant	ZE	142 143 144 145 162	18,8
	ZH	11 12 22 23 25 26 8 9	78,92
	ZI	66	23,26
	ZK	1 117 2	5,99

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)	
	ZI	1	16,46	
	ZC	70	0,4	
Pommiers	ZD	39 40 44	4,31	
	ZD	78 79 80 81	29,79	
	ZA	16 19	4,32	
	ZD	135 9	6,47	
	ZE	57 58 59	3,57	
	ZE	17 75	4,12	
	Ressons-le-Long	AN	175	2,18
		ZE	10	1,97
ZE		32	8,84	
ZI		9		
ZI		1	9,96	
ZK		1		
ZK		1	1,93	
ZL		7		
ZM		7 8	3,83	
ZM		23 24	6,36	
ZL		28 56 57 65 70	10,82	
ZK		102	2,05	
ZK		100 92 93 94 95 96 97 98	12,01	

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		99	
	ZK	109 110 18 19 20 21 22 23 24 25 6 7 8 88	26,97
	ZI	13 14 15 16 17 18 20 27 43 46 47	16,1
	ZH	123 128 70	5,44
	ZE	12 16 17 18 19 20 21 22 23	23,87
	ZE	11	61,64
	ZI	12 24	
	ZH	4	9
	ZI	1	2,8
	ZI	1	3,5
	ZI	9	8
	ZE	2	7,14
	ZM	40	7,62
	ZM	31	2,11

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
	ZD	7	13,62
Saconin-et-Breuil	ZC	1 15 16 17 18	8,91
Septmonts	ZC	1006	11,61
	ZC	1045 1046 1047	5,59
	ZB	1113 1119	30
Soissons	A	20 21 22 23 24 28 521 591 592	5,95
	BD	7 9	
Tartiers	ZH	74	1,76
	ZH	21 22	0,83
	ZC	44	2,31
	ZC	31	0,45
	ZC	11	0,49
Vauxbuin	A	33 647	13,22
	A	20 21 22 23 24 28 521 591 592	52,14
	BD	7 9	
	A	488 507 510 511 514	43,8

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		515 518 519	
	C	346 347 356 357 358 430 481 482 483 484	
	ZA	13 14 4 5	4,3
	B	1003 1072 449 450 483 704	6,72
	A	13 529 532 533 536 537 540 541	7,85
	C	344 433	
	C	339 340 351 353 398 436 439 441 443 444 448 449 452	8,26
	C	3 373 374 375 382	90,24

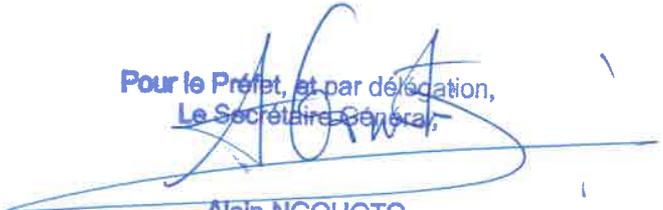
Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)	
		387 395 4 403 404 454 458 459 462 478 480		
	ZA	11		
	B	490 541 545 546 547	14,37	
	B	491 543 549 550 551 552 554 555 693	6,61	
	Vauxrezis	ZI	4 6	4,4
		ZI	17 18 19 20 21	5,4
		ZI	23 24 25	1,71
	Villeneuve-sur-Aisne	ZA	84	12,66
		ZA	86 88 89	4,05
		ZA	91	3,5
ZB		129	12,9	
ZB		129	4,64	
ZA		10 11 115 116 92	3,5	

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
	ZA	13 198 200	2,3
	ZA	74 75 76 77 86	10,47
	ZA	222 69	11,88
	ZA	105 110 186 187	5,25
	ZA	24 25	1,19
	ZB	5	1,4
	ZB	7	2,05
	ZC	104 105 106 108 16 18 19 198 2 20 200 208 21 210 217 22 23 24 27 284 289 3 305 306 308 309	8,19
	ZC	225 373	6,22
	ZD	377	
	ZB	12 13	13,53

Commune	Section	Numéros des parcelles	Surface concernée (ha)
		52 53	

Vu pour être annexé à l'arrêté n°2023/ENV/PPE/001 du 12 JAN. 2023

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Secrétaire Général,



Alain NGOUOTO

Sous-préfecture de Château-Thierry

02-2023-01-05-00004

Arrêté n°2023-09 portant dissolution du
Syndicat d'Assainissement de Chezy, Azy,
Bonneil (SACAB)



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-Préfecture de
Château-Thierry**

Arrêté n° 2023/9
portant dissolution du Syndicat d'Assainissement
de Chézy, Azy, Bonneil (SACAB)

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5212-33, L 5211-25-1, L 5211-26, L 5211-41 et L 5211-41-1,

VU l'arrêté préfectoral en date du 12 Juillet 2022 donnant délégation de signature à Mme Fatou MANO , Sous-Préfète de l'arrondissement de Château-Thierry,

VU l'arrêté préfectoral du 5 octobre 1977 modifié autorisant la création du Syndicat d'Assainissement de Chézy, Azy, Bonneil,

VU l'arrêté préfectoral du 2 Mai 2022 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne,

VU la délibération du Syndicat d'Assainissement de Chézy, Azy, Bonneil du 23 novembre 2022 décidant la dissolution dudit syndicat,

VU la délibération du Syndicat d'Assainissement de Chézy, Azy, Bonneil du 23 novembre 2022 portant sur la clé de répartition de l'actif et du passif,

VU la délibération de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry du 15 décembre 2022 acceptant la dissolution du Syndicat d'Assainissement de Chézy, Azy, Bonneil (SACAB) au 31 décembre 2022, entérinant la clé de répartition de l'actif et du passif votée par le SACAB, le détail de la répartition de l'actif et du passif, validant les conditions de liquidation du SACAB et validant la reprise de la compétence assainissement de Chézy sur Marne par la Communauté de Communes du canton de Charly sur Marne,

VU la délibération de la Communauté de Communes du canton de Charly sur Marne du 7 décembre 2022 acceptant la dissolution du Syndicat d'Assainissement de Chézy, Azy, Bonneil (SACAB) au 31 décembre 2022, entérinant la clé de répartition de l'actif et du passif votée par le SACAB, le détail de la répartition de l'actif et du passif, validant les conditions de liquidation du SACAB et validant la reprise de la compétence assainissement de Chézy sur Marne par la Communauté de Communes du canton de Charly sur Marne,

VU la délibération de la commune de Chézy Sur Marne du 15 décembre 2022 acceptant la dissolution du Syndicat d'Assainissement de Chézy, Azy, Bonneil (SACAB) au 31 décembre 2022, entérinant la clé de répartition de l'actif et du passif votée par le SACAB, le détail de la répartition de l'actif et du passif, validant les conditions de liquidation du SACAB et validant la reprise de la compétence assainissement de Chézy sur Marne par la Communauté de Communes du canton de Charly sur Marne,

Sous-préfecture de Château-Thierry
28 rue Saint Crépin – CS 40138
02400 CHATEAU-THIERRY
Pôle sécurité et gestion des collectivités territoriales

 Préfet de l'Aisne

  @Prefet02



Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet
des services de l'État dans l'Aisne : www.aisne.gouv.fr

VU l'arrêté du 23 novembre 2022 portant changement de durée de service de l'adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 01 janvier 2023 à la mairie de Chézy sur Marne, l'arrêté du 22 décembre 2022 portant radiation des effectifs du SACAB à compter du 31 décembre 2022 de l'adjoint administratif principal de 2ème classe et considérant la saisine du comité technique paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriales de l'Aisne en date du 28 décembre 2022

CONSIDÉRANT que les conditions fixées par les articles précités du Code Général des Collectivités Territoriales sont remplies,

SUR proposition de la Sous-Préfète de Château-Thierry,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Sous réserve du droit des tiers, est autorisée la dissolution du Syndicat d'Assainissement de Chézy, Azy, Bonneil à compter du 31 décembre 2022. Les compétences du SACAB seront exercées par la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne et la Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry à compter du 1^{er} janvier 2023.

ARTICLE 2 : La clé de répartition de l'actif et du passif et de la trésorerie du SACAB se décompose de la façon suivante :

- Répartition moyenne des 3 dernières années :
 - Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry : 37,30 %
 - Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne : 62,70 %
- Les biens et ouvrages sont transférés à la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne et à la Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry selon leur implantation territoriale.

ARTICLE 3 : Les membres du SACAB seront invités à voter avant le 30 juin 2023 le compte administratif 2022 et le compte de gestion 2022,

ARTICLE 4 : Les documents et archives du SACAB seront déposés à la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne et à la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry pour la partie qui la concerne,

ARTICLE 5 : Le personnel du syndicat est transféré à la commune de Chézy-sur-Marne,

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification,

ARTICLE 7 : La Sous-Préfète de Château-Thierry, le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Aisne, le Président du Syndicat d'Assainissement de Chézy, Azy, Bonneil, le Président de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, La Présidente de la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne, le maire de Chézy sur Marne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Château-Thierry, le 05 janvier 2023
Pour le Préfet et par délégation,
La Sous-Préfète,

Fatou MANO